

Fort performance au T3 et avancées réglementaires clés

Paris, le 28 octobre 2022

T3 2022 : Augmentation des ventes de 9,0% à TCC, soutenue par la Médecine de Spécialités et les Vaccins

- La Médecine de Spécialités progresse de 19,9% portée par Dupixent® (+44,5%, à 2 314 millions d'euros) et des lancements dans les maladies rares
- Les ventes de Vaccins sont en hausse de 23,5% portées par la forte hausse des vaccins grippe, la reprise des Vaccins pour voyageurs, ainsi que les franchises Méningite et PPH
- Les produits stratégiques de la Médecine Générale sont en hausse de 2,4%, malgré la baisse de la demande de Lovenox® liée au COVID-19
- La Santé Grand Public en hausse de 1,9% avec la progression des catégories Santé Digestive et Toux & Rhume dans un environnement de marché post-COVID-19 en voie de normalisation

T3 2022 : Hausse du BNPA des activités⁽¹⁾ de 17,9% à TCC, portée par l'augmentation des ventes et l'amélioration des marges

- La marge opérationnelle des activités a augmenté de 1,9 point à 36,0% soutenue par l'amélioration de la marge brute liée aux gains de productivité, à un mix produit favorable et à la déconsolidation d'EUROAPI
- Le BNPA des activités⁽¹⁾ est de 2,88€, en hausse de 32,1% à données publiées et de 17,9% à TCC
- Le BNPA IFRS est de 1,66 €, en baisse de 9,8%, reflétant une dépréciation de 1 586 millions d'euros liée au SAR444245

Avancées de la stratégie de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise

- La fondation Access to Medicine a souligné le travail de Sanofi Global Health pour favoriser l'accès à l'insuline dans les pays à revenu faible ou intermédiaire

Avancées en R&D et réglementaires

- Dupixent®, premier et seul médicament approuvé par la FDA pour le traitement du prurigo nodulaire
- Examen prioritaire d'Altuviiiio™ (efanesoctocog alpha) accordé par la FDA pour le traitement de l'hémophilie A
- Xenpozyme™, premier médicament indiqué pour le traitement des manifestations non neurologiques du déficit en sphingomyélinase acide approuvé par la FDA chez l'enfant et l'adulte
- Recommandation du CHMP pour l'approbation de Beyfortus® (nirsevimab) pour la prévention des infections par le VRS chez le nourrisson
- Recommandation du CHMP pour l'approbation d'Enjaymo™ pour le traitement de l'anémie hémolytique chez les patients adultes

Révision à la hausse des perspectives de BNPA des activités 2022⁽¹⁾

- Sanofi anticipe maintenant un BNPA des activités⁽¹⁾ 2022 en croissance d'environ 16%⁽²⁾ à TCC, sauf événements majeurs défavorables imprévus. L'effet des changes sur le BNPA des activités 2022 est estimé à environ +9,5% à +10,5% en appliquant les taux de change moyens d'octobre 2022.

Paul Hudson, Directeur Général de Sanofi, déclare :

"Nos solides résultats du troisième trimestre démontrent que Sanofi est sur la bonne voie, avec une performance remarquable de la Médecine de Spécialités et des Vaccins, chacun en hausse de 20%, ce qui nous amène à relever à nouveau notre prévision de croissance du BNPA des activités cette année. Notre engagement pour l'innovation porte ses fruits. Trois de nos projets prioritaires, meilleurs ou premiers de leur catégorie ont atteint des étapes réglementaires importantes. Beyfortus® a été recommandé par le CHMP de l'EMA dans la prévention des maladies dues au VRS chez tous les nourrissons et la FDA a accordé un examen prioritaire à Altuviiiio™ chez les patients atteints d'hémophilie A. Dupixent® vient également d'être homologué par la FDA comme premier traitement indiqué dans le prurigo nodulaire, soit sa seconde indication dermatologique et sa cinquième indication aux États-Unis. L'impact sociétal reste au cœur de nos engagements, comme le montrent nos deux premiers programmes de compensation des émissions de carbone. Nous sommes actuellement sur la bonne voie pour atteindre notre objectif de marge opérationnelle des activités de 30% en 2022 et continuer de nous consacrer à notre ambition de transformer la pratique de la médecine pour les patients du monde entier".

	T3 2022	Variation	Variation à TCC	9M 2022	Variation	Variation à TCC
Chiffre d'affaires net IFRS publié	12 482 m€	+19,7%	+9,0%	32 272 m€	+16,2%	+8,6%
Résultat net IFRS publié	2 076 m€	-10,1%	—	5 260 m€	+3,7%	—
BNPA IFRS publié	1,66 €	-9,8%	—	4,20 €	+3,7%	—
Cash flow libre ⁽³⁾	2 695m€	+22,4%	—	5 937m€	+6,9%	—
Résultat opérationnel des activités	4 498 m€	+26,5%	+13,0%	10 316 m€	+22,0%	+12,8%
Résultat net des activités ⁽¹⁾	3 606 m€	+31,8%	+17,7%	8 200 m€	+26,5%	+16,9%
BNPA des activités ⁽¹⁾	2,88 €	+32,1%	+17,9%	6,55 €	+26,4%	+17,0%

Sauf indication contraire, l'évolution du CA est exprimée à taux de change constants (TCC) (voir la définition Annexe 7) (1) Le commentaire du compte de résultat net des activités, indicateur non-GAAP, permet de rendre compte de la performance économique de Sanofi (voir définition à l'Annexe 7). Le compte de résultats consolidés du T3 2022 figure en Annexe 3 et le passage du résultat net IFRS au résultat net des activités, en Annexe 4; (2) Le BNPA des activités de 2021 s'élève à €6,56; (3) Le Cash-flow libre est un indicateur non-GAAP (voir définition à l'Annexe 7).

Chiffre d'affaires de Sanofi du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2022

Sauf indication contraire, les taux d'évolution du chiffre d'affaires sont exprimés à TCC¹.

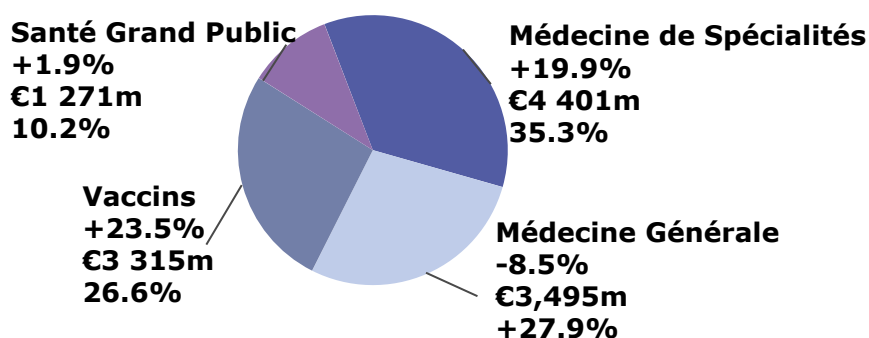
Au troisième trimestre 2022, le chiffre d'affaires de Sanofi a atteint 12 482 millions d'euros, soit une hausse de 19,7% à données publiées. L'effet des variations de taux de change a été positif de 10,7 points de pourcentage principalement en raison du dollar. À TCC, le chiffre d'affaires de Sanofi a progressé de 9,0%.

Sur les neuf premiers mois, le chiffre d'affaires de Sanofi s'est élevé à 32 272 millions d'euros, en hausse de 16,2% à données publiées. Les variations de taux de change ont eu un impact positif de 7,6 points de pourcentage. À TCC, le chiffre d'affaires de Sanofi a progressé de 8,6%.

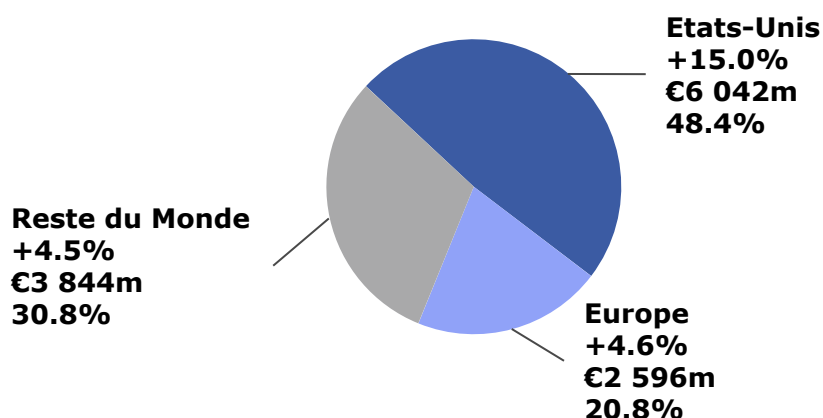
Entités commerciales globales (Global Business Units, GBUs)

Chiffre d'affaires du T3 2022 par GBU (variation à TCC ; en millions d'euros ; en % du chiffre d'affaires total)

Chiffre d'affaires du T3 2022 en hausse de 9,0% à €12 482 m



Chiffre d'affaires du T3 2022 par zone géographique (variation à TCC ; en millions d'euros ; en % du chiffre d'affaires total)



Résultat opérationnel des activités du troisième trimestre 2022

Au troisième trimestre, le **résultat opérationnel des activités** a progressé de 26,5%, à 4 498 millions d'euros (+13,0% à TCC). Le ratio résultat opérationnel des activités sur chiffre d'affaires a augmenté de 1,9 point de pourcentage, à 36,0% (35,3% à TCC). Sur les neuf premiers mois, le résultat opérationnel des activités a augmenté de 22,0%, à 10 316 millions d'euros (+12,8% à TCC). Le ratio résultat opérationnel des activités sur chiffre d'affaires a augmenté de 1,5 point de pourcentage, à 32,0% (31,6% à TCC).

¹Voir en Annexe 7 les définitions des indicateurs financiers.

Activité pharmaceutique

Au troisième trimestre, le chiffre d'affaires de l'activité pharmaceutique a augmenté de 5,1%, à 7 896 millions d'euros, soutenu par une croissance de 19,9% de la Médecine de Spécialités portée par la solide performance de Dupixent[®], alors que le chiffre d'affaires de la Médecine Générale enregistre une baisse de 8,5%. Sur les neuf premiers mois, le chiffre d'affaires de l'activité pharmaceutique a augmenté de 6,8% pour atteindre 22 895 millions d'euros, reflétant la forte performance de la Médecine de Spécialités et la croissance des produits stratégiques de la Médecine Générale.

Médecine de Spécialités

Dupixent[®]

Chiffre d'affaires (en M€)	T3 2022	Variation à TCC	9M 2022	Variation à TCC
Total Dupixent[®]	2 314	+44,5%	5 891	+44,5%

Au troisième trimestre, les ventes de **Dupixent[®]** (collaboration avec Regeneron) ont progressé de 44,5%, à 2 314 millions d'euros. Aux États-Unis, les ventes de Dupixent[®] ont atteint 1 803 millions d'euros (en hausse de 45,1%), soutenues par le maintien d'une demande forte dans ses indications homologuées, à savoir, la dermatite atopique (DA), l'asthme, la polypose nasosinusienne (PNS) et le lancement dans la DA chez l'enfant à partir de 6 mois ainsi que l'œsophagite à éosinophiles homologuée en mai. Les prescriptions totales de Dupixent[®] (TRx, Total Prescriptions) ont augmenté de 38% (*comparativement au troisième trimestre 2021*) et les nouvelles prescriptions (NBRx, New-to-Brand Prescriptions) ont progressé de 49% sur la même période. En Europe, les ventes de Dupixent[®] au troisième trimestre ont augmenté de 38,7% pour atteindre 241 millions d'euros, soutenues par la poursuite de la croissance dans la dermatite atopique, l'asthme et la PNS. Dans la région reste du monde, les ventes au troisième trimestre ont atteint 270 millions, en croissance de 46,6%, soutenues principalement par le Japon et la Chine. Sur les neuf premiers mois, le chiffre d'affaires de Dupixent[®] a atteint 5 891 millions d'euros, soit une progression de 44,5%.

Neurologie & immunologie

Chiffre d'affaires (en M€)	T3 2022	Variation à TCC	9M 2022	Variation à TCC
Aubagio [®]	521	-3,7%	1 538	-4,2%
Lemtrada [®]	18	-20,0%	63	-6,3%
Kevzara [®]	88	-2,4%	260	+25,5%
Total Neurologie et Immunologie	627	-4,1%	1 861	-0,9%

Au troisième trimestre et sur les neuf premiers mois, le chiffre d'affaires de la franchise **Neurologie et Immunologie** a diminué respectivement de 4,1% (à 627 millions d'euros) et de 0,9%, reflétant principalement la baisse des ventes d'Aubagio[®].

Les ventes d'**Aubagio[®]** ont baissé de 3,7% au troisième trimestre, à 521 millions d'euros, en raison d'une baisse des ventes aux États-Unis traduisant une concurrence accrue et un effet prix négatif ainsi que dans la région reste du monde.

Au troisième trimestre, les ventes de **Kevzara[®]** (collaboration avec Regeneron) ont baissé de 2,4% à 88 millions d'euros, en raison d'un niveau élevé au troisième trimestre 2021 qui avait bénéficié de l'augmentation temporaire de la demande globale de bloqueurs des récepteurs de l'IL-6.

Maladies rares

Chiffre d'affaires (en M€)	T3 2022	Variation à TCC	9M 2022	Variation à TCC
Myozyme [®] / Lumizyme [®]	255	-10,2%	742	-5,7%
Fabrazyme ^{®c}	240	+5,7%	698	+5,8%
Cerezyme [®]	181	+8,8%	548	+6,6%
Cerdelga [®]	78	+10,9%	217	+8,6%
Aldurazyme [®]	69	+15,8%	202	+8,3%
Nexviazyme [®] / Nexviadyne [®]	58	-	131	-
Autres Maladies Rares	19	-17,4%	57	-14,9%
Total Maladies Rares	900	+7,7%	2 595	+7,1%

Au troisième trimestre, les ventes de la franchise **Maladies rares** ont augmenté de 7,7% pour atteindre 900 millions d'euros, portées par la performance des franchises maladie de Pompe et de Gaucher, laquelle a bénéficié d'une séquence des ventes favorable dans la région reste du monde. Sur les neuf premiers mois, le chiffre d'affaires des traitements pour les Maladies rares a progressé de 7,1%, reflétant une croissance dans l'ensemble des trois régions géographiques et des principales franchises.

Au troisième trimestre, les ventes de la franchise **Pompe** ont augmenté de 8,2% à 313 millions d'euros, soutenues par le lancement de Nexviazyme® aux États-Unis, en Europe ainsi qu'au Japon. Les ventes de **Nexviazyme®/Nexviadyne®** ont atteint 58 millions d'euros au troisième trimestre (dont 46 millions aux États-Unis). Les ventes de **Myozyme®/Lumizyme®** ont baissé de 10,2% à 255 millions d'euros, reflétant principalement des remplacements par Nexviazyme®/Nexviadyne® chez les patients Pompe éligibles (maladie avancée).

Au troisième trimestre, les ventes de la franchise **Maladie de Gaucher** ont augmenté de 9,4% (à 259 millions d'euros). Les ventes de **Cerezyme®** ont progressé de 8,8% pour atteindre 181 millions d'euros, tirées par la région Reste du Monde qui a bénéficié d'une séquence des ventes favorable et de nouveaux patients. En parallèle, les ventes de **Cerdelga®** ont progressé globalement de 10,9% soutenues par le remplacement de Cerezyme® par Cerdelga® et par les nouveaux patients.

Au troisième trimestre, les ventes de **Fabrazyme®** ont augmenté de 5,7%, à 240 millions d'euros, soutenues par la croissance dans les trois régions géographiques.

Xenpozyme™ (olipudase alfa) a été commercialisé au Japon en juin comme premier et seul traitement des manifestations non neurologiques du déficit en sphingomyélinase acide. Les ventes au troisième trimestre ont atteint 2 millions d'euros.

Oncologie

Chiffre d'affaires (en M€)	T3 2022	Variation à TCC	9M 2022	Variation à TCC
Jevtana®	101	-13,3%	304	-18,6%
Sarclisa®	79	+54,2%	208	+62,3%
Fasturtec®	44	+10,8%	130	+9,0%
Libtayo®	—	-100,0%	88	-9,6%
Total Oncologie	224	-8,4%	731	+2,1%

Au troisième trimestre, le chiffre d'affaires de l'**Oncologie** a baissé de 8,4% (à 224 millions d'euros) en raison de la fin de la consolidation de Libtayo® depuis début juillet. Hors Libtayo®, les ventes de l'Oncologie ont progressé de 8,4%, soutenues par la forte croissance de Sarclisa® qui a compensé l'impact de la concurrence des génériques de Jevtana® en Europe. Sur les neuf premiers mois, le chiffre d'affaires de l'**Oncologie** a augmenté de 2,1% et de 4,0 % hors ventes de Libtayo® en 2021 et 2022.

Les ventes de **Libtayo®** hors États-Unis ne sont plus consolidées par Sanofi depuis le début du troisième trimestre en raison de la restructuration de la collaboration avec Regeneron Pharmaceuticals Inc dans le domaine de l'immuno-oncologie. Aux termes du nouvel accord de collaboration et de licence, modifié et mis à jour, Regeneron a obtenu les droits de licence exclusifs sur Libtayo®. Auparavant, les deux entreprises se partageaient à égalité les bénéfices d'exploitation générés par les ventes de Libtayo® dans le monde et commercialisaient conjointement ce produit aux États-Unis – Sanofi étant l'unique responsable de sa commercialisation ailleurs dans le monde.

Au troisième trimestre, les ventes de **Sarclisa®** se sont élevées à 79 millions d'euros, en hausse de 54,2% soutenues par la performance aux États-Unis (37 millions d'euros, en hausse de 72,2%) en Europe et au Japon.

Au troisième trimestre, les ventes de **Jevtana®** ont baissé de 13,3%, à 101 millions d'euros, à la suite du lancement de génériques fin mars 2021 en Europe. Aux États-Unis, Jevtana® est couvert par quatre brevets : US 7,241,907, US 8,927,592, US 10,583,110 et US 10,716,777. Sanofi a intenté des actions en contrefaçon de brevet devant le Tribunal américain du District de Delaware sur le fondement de la loi Hatch-Waxman, contre les fabricants de génériques ayant déposé une demande d'approbation en faisant valoir trois brevets (le brevet '110, le brevet '777 et le brevet '592). Sanofi est parvenu à un accord à l'amiable avec certains des fabricants de génériques et les actions intentées contre les autres sont en cours. En août 2022, le tribunal du district a rejeté l'action en contrefaçon de Sanofi relative au brevet '592. Un procès de trois jours concernant le brevet '110 et le brevet '777 a été programmé en janvier 2023. Les défendeurs restants ont accepté de ne lancer aucun produit générique à base de cabazitaxel jusqu'à la première des deux dates suivantes : soit une décision du tribunal de district en faveur des défendeurs, ou quatre mois après le dépôt des mémoires à l'issue du procès.

Maladies hématologiques rares

Chiffre d'affaires (en M€)	T3 2022	Variation à TCC	9M 2022	Variation à TCC
Eloctate®	151	-7,6%	442	-4,7%
Alprolix®	126	+8,9%	363	+9,0%
Cablivi®	52	+14,3%	149	+11,1%
Enjaymo®	7	-	11	-
Total Maladies hématologiques rares	336	+3,5%	965	+3,7%

Au troisième trimestre, les ventes de la franchise **Maladies hématologiques rares** ont augmenté de 3,5%, à 336 millions d'euros reflétant principalement la croissance d'Alprolix® et Cablivi®, qui compense partiellement la baisse des ventes d'Eloctate®. Sur les neuf premiers mois, le chiffre d'affaires de la franchise a augmenté de 3,7%, soutenu par la croissance d'Alprolix® et de Cablivi®.

Au troisième trimestre, les ventes d'**Eloctate®** ont atteint 151 millions d'euros, soit une baisse de 7,6% en raison des pressions concurrentielles aux États-Unis et de la baisse des ventes dans la région reste du monde.

Au troisième trimestre, les ventes d'**Alprolix®** ont enregistré une hausse de 8,9%, à 126 millions d'euros soutenues par la croissance aux États-Unis.

Au troisième trimestre, les ventes de **Cablivi®** se sont élevées à 52 millions d'euros (+14,3%), portées par la croissance aux États-Unis et en Europe.

Enjaymo™, le premier traitement pour les patients atteints de la maladie des agglutinines froides a atteint 7 millions d'euros au troisième trimestre. Le produit a été homologué aux États-Unis en février et lancé au Japon en septembre.

Médecine Générale

Au troisième trimestre, le chiffre d'affaires de la **Médecine Générale** a baissé de 8,5%, à 3 495 millions d'euros (et de 4,1% hors impact de la simplification du portefeuille et hors ventes à tiers de EUROAPI² au troisième trimestre 2022 et 2021). Au troisième trimestre, les ventes industrielles se sont établies à 127 millions d'euros, en baisse de 43,3% et reflètent l'impact de la déconsolidation des ventes à tiers de EUROAPI à partir du 10 mai.

Sur les neuf premiers mois, le chiffre d'affaires de la Médecine Générale a reculé de 4,4% (et de 1,6% hors impact de la simplification du portefeuille et hors ventes à tiers de EUROAPI sur les neuf premiers mois de 2021 et 2022). Sur les neuf premiers mois, les produits stratégiques³ ont représenté 44,1% des ventes totales de la Médecine Générale contre 40,2% pour la même période de 2021.

Produits stratégiques

Chiffre d'affaires (en M€)	T3 2022	Variation à TCC	9M 2022	Variation à TCC
Lovenox®*	307	-23,0%	1 021	-14,0%
Toujeo®	304	+17,2%	845	+8,5%
Plavix®	230	-1,4%	738	-0,4%
Praluent®	83	+33,9%	280	+63,2%
Thymoglobulin®	118	+15,4%	328	+13,7%
Multaq®	101	+10,1%	279	+8,7%
Mozobil®	68	+1,7%	192	+4,7%
Soliqua®	54	-5,9%	160	+4,3%
Rezurock®	60	-	144	-
Autres produits stratégiques	261	-2,8%	804	-1,4%
Total produits stratégiques	1 586	+2,4%	4 791	+4,3%

*Hors ventes d'auto-génériques

Au troisième trimestre, le chiffre d'affaires **des produits stratégiques³** a augmenté de 2,4% à 1 586 millions d'euros, supporté par la croissance à deux chiffres de Toujeo®, Praluent®, Thymoglobulin® et

² Les ventes à tiers de EUROAPI ont été déconsolidées à partir du 10 mai

³ Sanofi a choisi de se concentrer en priorité sur les médicaments de son portefeuille de Médecine Générale qui présentent un profil différencié et/ou établi et affichent un potentiel de croissance significatif sur des marchés essentiels. Les produits stratégiques incluent Toujeo, Soliqua, Praluent, Multaq, Lovenox, Plavix et autres pour un chiffre d'affaires total de €5,768 millions d'euros en 2021.

Multaq® ainsi que par la forte contribution de Rezurock®, partiellement compensée par la baisse des ventes de Lovenox®. Sur les neuf premiers mois, le chiffre d'affaires **des produits stratégiques** a augmenté de 4,3% à 4 791 millions d'euros, tiré par la croissance de Praluent®, Thymoglobulin®, Toujeo® et Multaq® ainsi que par la contribution de Rezurock®.

Au troisième trimestre, les ventes de **Lovenox®** ont atteint 307 millions d'euros, soit une baisse de 23,0%, reflétant une base de comparaison 2021 élevée qui avait bénéficié d'une demande soutenue liée au COVID-19 (engendrant une baisse du marché des héparines de bas poids moléculaire cette année). Dans le même temps, la concurrence des biosimilaires a augmenté.

Au troisième trimestre, les ventes de **Toujeo®** ont augmenté de 17,2%, à 304 millions d'euros, reflétant la croissance en Europe et dans le reste du monde où le produit a bénéficié d'une forte demande en Chine ainsi que d'une séquence des ventes favorable.

Les ventes de **Plavix®** ont baissé de 1,4% à 230 millions d'euros, la poursuite de la croissance en volume en Chine (ventes en hausse de 7,8% à 106 millions d'euros) ayant été compensée par la baisse des ventes en Europe et dans la région reste du monde, notamment au Japon où le produit a subi une baisse de prix obligatoire au début d'avril.

Au troisième trimestre, les ventes de **Praluent®** ont augmenté de 33,9%, à 83 millions d'euros, soutenues par la performance en Europe et l'accélération en Chine grâce à son inscription sur la liste nationale des médicaments remboursés (NRDL, National Reimbursement Drug List) depuis janvier 2022.

Au troisième trimestre, les ventes de **Multaq®** ont progressé de 10,1% à 101 millions d'euros, reflétant la croissance aux États-Unis.

Les ventes de **Rezurock®** ont atteint 60 millions d'euros au troisième trimestre. Depuis son lancement, plus de 1 300 patients ont été traités avec Rezurock® (soit plus de 30% de la population actuellement éligible) avec d'excellents taux de persistance.

Produits non stratégiques

Chiffre d'affaires (en M€)	T3 2022	Variation à TCC	9M 2022	Variation à TCC
Lantus®	559	-17,7%	1 830	-10,3%
Aprovel®/Avapro®	129	+11,2%	374	+14,0%
Autres produits non stratégiques	1 094	-12,5%	3 414	-9,4%
Total produits non stratégiques	1 782	-12,8%	5 618	-8,5%

Au troisième trimestre, le chiffre d'affaires des **produits non stratégiques** a diminué de 12,8%, à 1 782 millions d'euros, essentiellement en raison des cessions (-1,7 point de pourcentage) et de l'impact des plans de VBP en Chine sur les ventes de Lantus®, d'Eloxatine® et Taxotere®. Sur les neuf premiers mois, le chiffre d'affaires des **produits non stratégiques** a diminué de 8,5% et de 6,9% hors impact des cessions (1,6 point de pourcentage).

Les ventes de **Lantus®** se sont établies à 559 millions d'euros, en baisse de 17,7% au troisième trimestre. Aux États-Unis, les ventes de Lantus® ont baissé de 7,0% reflétant la perte de référencement dans des formulaires de remboursement et l'érosion du marché des insulines basales. Dans le reste du Monde, les ventes du produit ont baissé de 26,5% en raison principalement du programme VBP initié à partir de mai en Chine.

Sanofi a participé à l'appel d'offres du programme VBP pour les analogues de l'insuline basale en Chine en novembre dernier et a été parmi les lauréats du groupe A avec Lantus®/Toujeo®. En conséquence, Sanofi s'attend à ce que ses ventes d'insulines glargine (Toujeo®/Lantus®) diminuent au maximum de 30% en 2022 en Chine reflétant des volumes élevés à des prix nettement inférieurs. Les ventes de Toujeo®/Lantus® se sont élevées à 102 millions d'euros en Chine au troisième trimestre (-31.6%) et 396 millions d'euros (-13,7%) sur les neuf premiers mois.

Au troisième trimestre, les ventes d'**Aprovel®/Avapro®** ont augmenté de 11,2%, à 129 millions d'euros, soutenues par la reprise de parts de marché dans la région Reste du Monde à la suite de limitations d'approvisionnement en 2021.

Résultat opérationnel des activités pharmaceutiques

Au troisième trimestre, le **résultat opérationnel des activités pharmaceutiques** a augmenté de 20,3%, à 2 896 millions d'euros (+8,4% à TCC). Le ratio du résultat opérationnel des activités sur chiffre d'affaires a augmenté de 1,6 point de pourcentage, à 36,7% (36,2% à TCC) reflétant une amélioration de la marge brute, des plus-values de cessions liées à la rationalisation du portefeuille plus élevées ainsi que l'effet favorable de la modification des accords de collaboration en immuno-oncologie et dans le domaine des anticorps monoclonaux, malgré la hausse des frais de R&D. Sur les neuf premiers mois, le résultat opérationnel des activités pharmaceutiques a augmenté de 16,9%, à 8 553 millions d'euros (+9,2% à TCC).

Le ratio résultat opérationnel des activités sur chiffre d'affaires a augmenté de 0,9 point de pourcentage, à 37,4% (37,3% à TCC).

Vaccins

Chiffre d'affaires (en M€)	T3 2022	Variation à TCC	9M 2022	Variation à TCC
Vaccins grippe (Fluzone® HD/Efluelda®, Fluzone®, Flublok®, Vaxigrip® inclus)	1 994	+32,4%	2 175	+26,9%
Vaccins Polio/Coqueluche/Hib (PPH) (Hexaxim® / Hexyon®, Pentacel®, Pentaxim® et Imovax® inclus)	640	+9,1%	1 842	+9,1%
Vaccins Méningite (y compris Menactra® et MenQuadfi®)	328	+11,9%	593	-6,5%
Vaccins Rappels (Adacel® inclus)	178	+1,3%	439	+11,0%
Vaccins pour voyageurs et vaccins endémiques	146	+64,6%	389	+70,2%
Autres vaccins	29	-7,4%	75	+8,1%
Total Vaccins	3 315	+23,5%	5 513	+16,5%

Au troisième trimestre, le chiffre d'affaires des **Vaccins** a augmenté de 23,5% (à 3 315 millions d'euros), reflétant principalement des ventes de vaccins contre la grippe plus élevées. Sur les neuf premiers mois, le chiffre d'affaires des Vaccins a augmenté de 16,5%, soutenu par la croissance des vaccins contre la grippe et des vaccins Polio/Coqueluche/Hib ainsi que la reprise progressive des ventes des vaccins pour Voyageurs et des vaccins Rappel.

Les ventes de **vaccins contre la grippe** ont augmenté de 32,4% au troisième trimestre pour atteindre 1 994 millions d'euros, grâce à l'excellence de la fabrication et à l'exécution sur le marché, les livraisons de vaccins contre la grippe ont été effectuées plus tôt que l'année dernière ainsi qu'à un mix produit favorable soutenu par Fluzone® HD aux États-Unis et Efluelda® en Europe. Les ventes des vaccins contre la grippe au troisième trimestre représentent environ 70 % des ventes prévues dans l'hémisphère nord au second semestre de 2022.

Au troisième trimestre, les ventes des **vaccins Polio/Coqueluche/Hib** (PPH) ont atteint 640 millions d'euros, en hausse de 9,1%, portées par la région Reste du Monde qui a bénéficié d'une séquence favorable des ventes de marchés publics. La part de marché de Vaxelis® continue de croître aux États-Unis. Pour rappel, les ventes de Vaxelis® sur le marché ne sont pas consolidées et les profits sont partagés à parts égales entre Sanofi et Merck.

Au troisième trimestre, les ventes des vaccins **Méningite** ont atteint 328 millions d'euros, soit une augmentation de 11,9% reflétant une variation favorable des stocks du CDC aux États-Unis.

Au troisième trimestre, les ventes de vaccins **Rappel** ont augmenté de 1,3%, à 178 millions d'euros et restent à un niveau inférieur à celui d'avant la pandémie.

Au troisième trimestre, les ventes des **Vaccins pour voyageurs et vaccins endémiques** ont augmenté de 64,6% à 146 millions d'euros, reflétant une croissance dans l'ensemble des régions dans un environnement post-pandémie.

Résultat opérationnel des activités liées aux Vaccins

Au troisième trimestre, le **résultat opérationnel des activités** Vaccins a augmenté de 46,2% (+29,7% à TCC), à 1 987 millions d'euros, reflétant la forte croissance des ventes malgré l'accélération des dépenses de R&D liée à la consolidation de Translate Bio et le Centre d'excellence sur les vaccins à ARNm. Le résultat opérationnel des activités rapporté au chiffre d'affaires a été de 59,9% (58,9% à TCC), contre 56,1% au troisième trimestre 2021.

Sur les neuf premiers mois, le résultat opérationnel des activités Vaccins a atteint 2 569 millions d'euros, en hausse de 31,3% (+17,6% à TCC), reflétant la forte croissance des ventes, l'amélioration de la marge brute ainsi qu'une croissance modérée des frais commerciaux et administratifs, compensant le paiement de Daiichi Sankyo au premier trimestre 2021 ainsi que la hausse des frais de R&D. Le ratio résultat opérationnel des activités sur chiffre d'affaires a atteint 46,6% (45,3% à TCC) contre 44,9% sur les neuf premiers mois de 2021.

Santé Grand Public

Chiffre d'affaires (en M€)	T3 2022	Variation à TCC	9M 2022	Variation à TCC
Allergie	160	-0,7%	578	+9,3%
Toux & Rhume	127	+30,9%	346	+66,2%
Douleur	292	-3,8%	910	+7,6%
Santé digestive	351	+14,5%	1 012	+12,5%
Bien-être physique et mental	142	-5,1%	438	+3,7%
Hygiène personnelle	150	-2,2%	429	+0,3%
Autres/ produits non-stratégiques	49	-35,1%	151	-27,0%
Total Santé Grand Public	1 271	+1,9%	3 864	+9,2%

Au troisième trimestre, les ventes de la **Santé Grand Public** ont augmenté de 1,9%, à 1 271 millions d'euros, portées par la croissance en Europe et dans la région reste du monde et se comparent à une base élevée au troisième trimestre 2021 en raison de la demande liée au COVID-19. Cette performance intègre un effet prix favorable de 5,4 points de pourcentage (ppt). Les cessions de produits non-stratégiques ont eu un impact de -1,6 points de pourcentage au troisième trimestre principalement sur la catégorie "Autres/produits non-stratégiques". Sur les neuf premiers mois, les ventes de la Santé Grand Public ont augmenté de 9,2%, en raison de la croissance à deux chiffres en Europe et dans la région reste du monde. Sur la période, les cessions de produits non stratégiques ont eu un impact négatif de 1,2 ppt.

Aux **États-Unis**, les ventes de la Santé Grand Public ont baissé de 5,9%, à 319 millions d'euros, en raison de la base élevée au troisième trimestre 2021 liée au rebond des ventes post-Covid, ainsi que du ralentissement général du marché amorcé en août.

En **Europe**, les ventes de la Santé Grand Public au troisième trimestre ont augmenté de 5,1%, à 349 millions d'euros, reflétant principalement une saison Toux et Rhume plus tardive ainsi que l'impact des cessions.

Dans le **Reste du Monde**, le chiffre d'affaires de la Santé Grand Public au troisième trimestre a augmenté de 4,1%, à 603 millions d'euros, soutenu par la croissance de la Santé Digestive tirée par l'augmentation des ventes d'Enterogermina, partiellement compensée par l'impact des cessions.

Résultat opérationnel des activités Santé Grand Public

Au troisième trimestre, le **résultat opérationnel des activités** Santé Grand Public a baissé de 11,6% (-19,0% à TCC), à 410 millions d'euros, reflétant l'augmentation des frais de R&D ainsi que les plus-values de cessions de produits non stratégiques enregistrées au troisième trimestre 2021. Le ratio résultat opérationnel des activités sur chiffre d'affaires a baissé de 7,9 points de pourcentage à 32,3% (31,9% à TCC) par rapport au troisième trimestre 2021. Sur les neuf premiers mois, le résultat opérationnel des activités Santé Grand Public a augmenté de 19,6% (+13,4% à TCC), à 1 429 millions d'euros porté par la forte progression des ventes, ainsi que par des plus-values liées à la cession de produits non-stratégiques plus élevées. Le ratio du résultat opérationnel des activités sur chiffre d'affaires a progressé de 1,4 point de pourcentage, à 37,0% (37,0% à TCC).

Chiffre d'affaires de Sanofi par zone géographique

Chiffre d'affaires (en M€)	T3 2022	Variation à TCC	9M 2022	Variation à TCC
États-Unis	6 042	+15,0%	13 604	+13,5%
Europe	2 596	+4,6%	7 363	+5,6%
Reste du Monde	3 844	+4,5%	11 305	+5,6%
dont Chine	846	-1,8%	2 545	+7,2%
dont Japon	371	-5,9%	1 207	+0,6%
dont Brésil	220	-4,0%	723	-3,7%
dont Russie	161	-18,7%	502	+1,1%
Chiffre d'affaires total	12 482	+9,0%	32 272	+8,6%

Au troisième trimestre, les ventes aux **États-Unis** ont augmenté de 15,0% (à 6 042 millions d'euros), soutenues par la forte performance de la médecine de spécialités tirée par la croissance de Dupixent[®], les vaccins contre la grippe ainsi que les actifs stratégiques de la médecine générale.

En **Europe**, les ventes au troisième trimestre ont augmenté de 4,6% (à 2 596 millions d'euros), essentiellement portées par la performance de Dupixent[®] et la croissance des Vaccins contre la grippe.

Dans le **Reste du Monde**, les ventes au troisième trimestre ont progressé de 4,5% (à 3 844 millions d'euros), reflétant les performances de la médecine de spécialités, tirée par Dupixent[®] et des Vaccins contre

la grippe. En **Chine**, les ventes ont baissé de 1,8%, à 846 millions d'euros, en raison principalement de l'impact des plans de VBP sur les ventes de Lantus[®], d'Eloxatine[®] et Taxotere[®] qui a compensé les croissances de Dupixent[®], Praluent[®] et Plavix[®]. Au **Japon**, les ventes au troisième trimestre ont baissé de 5,9%, à 371 millions d'euros, en raison de la baisse des ventes de la Santé Grand Public, des Vaccins et des produits non stratégiques et Plavix[®] malgré la forte croissance de Dupixent[®] et Sarclisa[®]. En **Russie**, les ventes du troisième trimestre ont baissé de 18,7% à 161 millions d'euros. En mars, Sanofi a arrêté toute nouvelle dépense qui ne serait pas directement liée à la fourniture de ses médicaments essentiels et vaccins en Russie. Ceci inclut les activités de publicité et de promotion. Les ventes du Mexique, de l'Afrique du Sud et de l'Australie ont enregistré des croissances soutenues au troisième trimestre.

Mise à jour R&D au terme du troisième trimestre 2022

Mise à jour réglementaire

- La Food and Drug Administration (FDA) des États-Unis a approuvé *Dupixent*[®] (dupilumab) dans le traitement des adultes atteints du **prurigo nodulaire** (PN), suite à l'obtention d'un examen prioritaire. Dupixent[®] devient ainsi le premier et seul médicament spécifiquement indiqué dans le traitement de cette dermatose invalidante et chronique caractérisée par une inflammation de type 2. Aux États-Unis, environ 75 000 adultes vivent avec un prurigo nodulaire, ayant un impact sur la qualité de vie faisant partie des plus élevés parmi les maladies inflammatoires de la peau.
- La FDA a octroyé un examen prioritaire à la demande de licence de produit biologique (Biologics License Application, BLA) de *Altuviiio*[™] (efanesoctocog alfa), un nouveau facteur VIII recombinant expérimental pour le traitement de l'**hémophilie A**, un trouble de la coagulation rare susceptible d'engager le pronostic vital. La FDA devrait rendre sa décision le 28 février 2023.
- La FDA a approuvé *Xenpozyme*[™] (olipudase alfa-rpcp) pour le traitement des manifestations non neurologiques du **déficit en sphingomyélinase acide** (ASMD) de l'adulte et de l'enfant. Xenpozyme[®] est le premier traitement spécifiquement indiqué dans le traitement de l'ASMD et le seul actuellement approuvé dans cette indication. À la suite de l'approbation de la FDA, cette dernière a octroyé à Sanofi un bon d'examen prioritaire (Priority Review Voucher, PRV) en tant que maladie pédiatrique rare.
- Le Comité des médicaments à usage humain (CHMP) de l'Agence européenne des médicaments (EMA) a rendu un avis favorable pour *Beyfortus*[®] (nirsevimab) dans la prévention des infections des voies respiratoires inférieures dues au **Virus Respiratoire Syncytial** (VRS) chez le nouveau-né et le nourrisson pendant leur première saison d'exposition au VRS. S'il est approuvé, Beyfortus[®] deviendra le premier et le seul agent d'immunisation passive à dose unique indiqué pour tous les nourrissons, notamment ceux en bonne santé, nés à terme ou prématurément, ou ceux qui présentent certains problèmes de santé.
- Le CHMP a rendu un avis favorable pour *Enjaymo*[™] (sutimlimab), recommandant l'approbation de cet inhibiteur de la protéine C1s dans l'Union européenne pour le traitement de l'anémie hémolytique chez les patients adultes atteints de la **maladie des agglutinines froides** (MAF), anémie hémolytique auto-immune chronique, grave et rare. De plus, la FDA a accordé un examen prioritaire à la demande de licence BLA concernant l'efficacité d'*Enjaymo*[™], sur la base de l'essai CADENZA, en vue d'un élargissement de l'indication.
- Le Ministère japonais de la Santé, du Travail et des Politiques sociales (MHLW) a approuvé *Cablivi*[®] dans le traitement du **purpura thrombotique thrombopénique acquis** (PTTa).

Mise à jour du portefeuille

Phase 3 :

- Les résultats favorables de l'étude de phase 3 ATLAS-PPX ont démontré que la prophylaxie mensuelle par *fitusiran* à la dose de 80 mg, réduisait significativement les épisodes hémorragiques de 61%, comparativement à une prophylaxie antérieure par facteur de remplacement ou par agent court-circuitant (BPA) chez les adultes et adolescents atteints d'**hémophilie sévère A ou B**, avec un taux annualisé de saignements (TSA) médian de 0.0.
- Les derniers résultats de l'essai de phase 3 de *Dupixent*[®] chez des enfants âgés de 1 à 11 ans atteints d'une **œsophagite à éosinophiles**, ont satisfait aux critères d'évaluation primaire de rémission histologique de la maladie à 16 semaines dans les différents schémas de dose élevée ou faible en fonction du poids.
- La revue *The Lancet* a publié les résultats positifs d'un essai de phase 3 de *Dupixent*[®] chez des enfants âgés de 6 mois à 5 ans atteints d'une **dermatite modérée à sévère non contrôlée**, qui ont démontré que l'ajout de Dupixent[®] à des corticoïdes topiques (CT) de faible puissance améliorerait significativement la cicatrisation de la peau et réduisait la sévérité générale de la maladie ainsi que les démangeaisons comparativement aux CT seuls (placebo) à 16 semaines. Ces résultats ont servi de base quant à l'approbation de la FDA et à la demande d'autorisation réglementaire en cours d'examen par l'Agence européenne des médicaments.
- L'étude de phase 3 comparant en ouvert l'administration sous-cutanée à l'administration intraveineuse de *Sarclisa*[®] en association avec le pomalidomide et la dexaméthasone (Pd) chez des patients atteints d'un **myélome multiple en rechute, ou réfractaire (MMRR)** et ayant déjà reçu au moins 1 ligne antérieure de traitement (IRAKLIA) a recruté ses premiers participants.
- Le programme mondial de développement clinique de *amcenestrant*, un dérégulateur sélectif expérimental des récepteurs des œstrogènes (SERD) par voie orale, a été arrêté sur la base des résultats d'une analyse intermédiaire pré-spécifiée de l'essai de phase 3 AMEERA-5, évaluant

amcnestrant en association avec du palbociclib chez des patientes atteintes d'un **cancer du sein au stade avancé, positif pour les récepteurs des œstrogènes**. Un Comité indépendant de surveillance et de suivi des données (iDMC) a souligné que l'amcnestrant en association avec du palbociclib ne remplissait pas les critères seuils pré-spécifiés de poursuite comparativement au bras témoin et a recommandé l'arrêt de l'essai. Aucun nouveau signal de sécurité n'a été observé. Toutes les autres études consacrées à l'amcnestrant, en particulier dans le traitement du cancer du sein au stade précoce (AMEERA-6), seront arrêtées.

- Les essais de phase 3 du **tolebrutinib** dans la sclérose en plaques récurrente-rémittente (SEPRR), GEMINI 1 et GEMINI 2, ont terminé le recrutement de leur effectif cible. Pour les études HERCULES dans la **SEP progressive secondaire sans rechute** (SEP-PSsr), PERSEUS dans la **SEP primaire progressive** (SEP-PP) et URSA dans la **myasthénie grave** (MG), le recrutement a repris son cours dans le monde entier conformément aux réglementations locales des pays. Près de **2 100 patients** recrutés dans le monde, y compris aux États-Unis, reçoivent tolebrutinib en tant que traitement.

À la suite d'une notification écrite de la FDA en juillet 2022 requérant des données complémentaires, Sanofi a transmis les informations requises en vue d'une levée de la suspension clinique partielle, qui pourrait survenir dès le quatrième trimestre 2022.

Phase 2 :

- Une étude de recherche de dose à 4 bras en double aveugle évaluant l'**amlitelimab** (AcM anti-OX40L) en tant que traitement adjuvant a débuté chez des adultes atteints d'un **asthme modéré à sévère**.
- En se basant sur les récentes données externes et internes du mécanisme d'action et du potentiel thérapeutique de l'interleukine-2 non-alpha, un nouveau programme de Phase 1/2 d'intensification thérapeutique est planifié pour **SAR444245**, de manière à confirmer le profil best-in-class de la molécule. Parallèlement, il a été décidé d'arrêter les essais en cours de phase 2, avec le schéma posologique de dosage toutes les 3 semaines, en raison d'une efficacité observée insuffisante lors des premiers contrôles des données. A noter que cette décision n'est pas basée sur des données de tolérance.

Phase 1 :

- L'étude évaluant **SAR444200** (Nanobody® VHH anti-GPC3/TCR) chez des patients atteints de **tumeurs solides** a recruté ses premiers participants.
- Les programmes de développement de **SAR443726** (Nanobody® VHH anti-IL-13/OX40L) dans la **dermatite atopique** et de **SAR442999** (Nanobody® VHH anti-TNFα/IL-23A) dans une **indication inflammatoire** ont été arrêtés en raison du profil de leur cible et des considérations relatives au portefeuille de produits.

Acquisitions et principales collaborations

- Sanofi et Innovent Biologics ont annoncé leur **collaboration** visant à la mise à disposition de médicaments innovants aux patients atteints de cancers difficiles à traiter en Chine. Les deux sociétés s'engagent à œuvrer à l'accélération du développement et la commercialisation de deux des principaux actifs en oncologie de Sanofi actuellement en phase clinique: **tusamitamab ravtansine** (conjugué anticorps-médicament anti-CEACAM5, en phase 3) et **SAR444245** (IL-2 non-alpha, en phase 2), en association avec le sintilimab (anti-PD-1) d'Innovent Biologics, leader des inhibiteurs de checkpoint immunitaire en Chine.

Une présentation actualisée du pipeline de R&D au 30 septembre 2022 est consultable sur le site Internet de Sanofi:

<https://www.sanofi.com/en/science-and-innovation/research-and-development>

Mise en œuvre de la stratégie de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE)

Sanofi poursuit le renforcement de sa culture RSE à travers son programme d'engagement sociétal intégré dans le parcours de développement de ses leaders

L'engagement sociétal intégré dans le parcours de développement de ses leaders

Ce programme fait partie du pilier RSE d'inclusion et diversité des collaborateurs et communautés

Il vise à inciter les leaders de l'entreprise à devenir des ambassadeurs de la RSE et à promouvoir l'intégration de la RSE dans ses activités.

Il se déroule en 2 phases :

- Un apprentissage en ligne visant à une sensibilisation aux enjeux RSE dans l'industrie pharmaceutique
- La mise en œuvre d'un projet RSE avec des considérations sociales et environnementales dans le quotidien professionnel

Ce programme vise à :

- Améliorer les compétences et les capacités des leaders, facilitant le traitement des enjeux sociétaux mondiaux
- Equiper les leaders pour qu'ils soient en mesure de mener la transformation culturelle de Sanofi tout en favorisant la compréhension des enjeux de RSE
- Donner corps à la stratégie de RSE de Sanofi.

Sanofi poursuit ses progrès pour améliorer l'accès aux médicaments

Un nouveau rapport souligne le travail de Sanofi pour améliorer l'accès aux insulines dans les pays à revenu faible ou intermédiaire.

Le 6 octobre dernier, la fondation Access to Medicine a publié un rapport consacré à l'accès aux soins contre le diabète, un siècle après la découverte de l'insuline, pour souligner la nécessité de redoubler d'efforts pour élargir l'accès à l'insuline. Ce rapport met en évidence la nécessité d'accès aux insulines humaines, mais aussi aux analogues de l'insuline qui ont été ajoutés à la Liste des Médicaments Essentiels (EML) en 2021. Le rapport souligne le passage d'un "patchwork d'approches" sur la base de projets et avec une échelle et une portée limitées, à des approches plus durables et systémiques pour étendre l'accès à l'insuline dans les pays à revenu faible ou intermédiaire. Sanofi est citée en tant que seule entreprise privilégiant l'accès aux analogues de l'insuline (Lantus® et Toujeo®) et, en partie, dans des marchés pâtissant d'un accès très limité à l'insuline comme à Tuvalu, Haïti et Guinée-Bissao via Sanofi Global Health. L'engagement pris par Sanofi en 2022 de faire de son insuline glargine le premier analogue de l'insuline à être soumis à la préqualification de l'OMS est perçu comme une étape importante de l'élargissement de l'accès à ce produit essentiel et pourrait encourager d'autres acteurs à emprunter cette voie pour leurs analogues de l'insuline. Ce rapport mentionne le programme KiDS, un partenariat entre Sanofi et la fédération internationale du diabète (IDF) qui continue d'encourager l'évolution des politiques locales en matière de prise en charge du diabète de type 1 et des stratégies de prévention du diabète de type 2 chez l'enfant.

Sanofi poursuit la réduction de son empreinte environnementale

Le changement climatique est l'un des défis les plus pressants de notre époque et Sanofi s'est engagé vers la neutralité carbone d'ici à 2030 et zéro émission nette de gaz à effet de serre (GES) d'ici à 2050. L'approche de Sanofi est double : réduire en priorité les émissions dans l'ensemble de sa chaîne de valeur et compenser les émissions résiduelles.

Concernant la réduction des émissions, Sanofi a mis en place un plan d'action : pour réduire les émissions de gaz à effet de serre liées à ses activités, s'approvisionner en énergies renouvelables, adopter une flotte de véhicules écoresponsables, et mobiliser ses prestataires et partenaires pour réduire les émissions de GES dans l'ensemble de sa chaîne de valeur.

Sanofi a également choisi de compléter sa stratégie de réduction par une stratégie de compensation carbone pour gérer ses émissions résiduelles. Sanofi a mis au point un programme communautaire de compensation carbone, qui permettra de séquestrer et d'éviter les émissions dans l'atmosphère, mais aussi de favoriser un équilibre entre les projets fortement générateurs de crédits et ceux apportant un bénéfice pour les communautés et l'environnement.

Cette année, Sanofi concentre ses efforts sur deux projets en partenariat avec EcoAct, société du groupe Atos.

Sanofi soutient le projet Dziva, un projet d'efficacité énergétique développé par EcoAct et son partenaire local au Kenya. Ce projet permettra la réduction de la pression sur les ressources naturelles due aux fours

à combustion traditionnels très inefficaces. Le projet prévoit la distribution de 18 250 fours améliorés, économes en biomasse à des foyers ruraux du Comté de Kwale au Kenya. Ce projet permettra grâce à une réduction de la consommation de bois de chauffage de 60%, d'éviter l'émission d'environ 790 kteqCO₂ sur sa durée d'utilisation et d'améliorer les conditions sociales et l'existence de familles rurales locales.

Sanofi soutiendra aussi un projet de carbone bleu visant à restaurer 500 hectares de mangroves détériorées via l'entretien de pépinières, des activités de reboisement et l'emploi de gardes surveillant les zones réhabilitées. Le projet permettra la séquestration d'un volume estimé de 390 kteqCO₂ sur sa durée de vie et contribuera à la préservation de l'écosystème de la mangrove et des bienfaits associés pour la biodiversité terrestre et marine ainsi que pour les communautés. Le projet est en attente d'approbation par les autorités nationales.

En plus de permettre une réduction des émissions de CO₂ pour les fours et la séquestration pour la mangrove, ces projets apporteront de nombreux bénéfices sociaux et environnementaux tels qu'une amélioration de la biodiversité, une diminution des maladies liées à l'inhalation de fumées et du temps passé à ramasser du bois ainsi qu'une source de revenus supplémentaire via l'exploitation du bois de mangrove notamment.

Tableau de bord RSE 2022

En 2020, dans le cadre de la définition de ses nouvelles ambitions RSE, Sanofi a revu et mis à jour ses différentes initiatives. Les chiffres indiqués ci-dessous montrent les progrès continus dans la mise en œuvre de la stratégie RSE de Sanofi.

Valeurs exprimées en cumul annuel à date, sauf mention contraire

Accès aux soins

Sanofi Global Health, l'unité à but non lucratif créée au sein de l'entreprise en avril 2021, a pour objectif de fournir 30 médicaments essentiels de Sanofi dans un large éventail de domaines thérapeutiques aux patients dans 40 pays parmi les plus pauvres. Au-delà des produits fournis sous la marque Impact[®] lancée en juillet 2022, Sanofi Global Health développe également des programmes intégrés qui assurent une gestion optimale des soins pour les patients. En outre, un fonds Impact a été créé pour financer et développer les modèles opérationnels prometteurs.

Sanofi s'est également engagé à aider 1000 patients atteints de maladies rares qui n'ont pas accès aux traitements et fait don de 100 000 flacons de médicaments pour leur traitement chaque année. Sanofi poursuit ainsi son engagement de 30 ans en faveur des patients souffrant de maladies rares, telles que les maladies de Fabry, Gaucher ou Pompe, pour lesquelles l'accès au traitement est souvent limité.

La troisième initiative de Sanofi en matière d'accès consiste à élaborer un plan d'accès mondial pour tous les nouveaux produits, afin de les rendre disponibles sur certains marchés pertinents dans les deux ans suivant leur lancement.

Accès aux soins		
Sanofi Global Health		
	T2 2022	T3 2022
Malaria	<ul style="list-style-type: none"> 1 693 770 patients traités 10 pays 	<ul style="list-style-type: none"> 2 000 995 patients traités 13 pays
Tuberculose	<ul style="list-style-type: none"> 76 634 patients traités 13 pays 	<ul style="list-style-type: none"> 98 542 patients traités 13 pays
Maladies non transmissibles	<ul style="list-style-type: none"> 85 956 patients traités 21 pays 	<ul style="list-style-type: none"> 109 934 patients traités 24 pays
Dons de flacons contre les maladies rares		
	T2 2022	T3 2022
# Patients traités	1 015	1 064
# Flacons donnés	51 370	76 494
Plan d'accès Global		
	T2 2022	T3 2022
# de plans d'accès	Phase pilote terminée et plan d'action élaboré	Gouvernance établie et déploiement dans toutes les

R&D pour les besoins médicaux non-satisfaits

Sanofi poursuit ses efforts pour combattre la polio et la maladie du sommeil, deux de ses programmes historiques qui s'attaquent à des problèmes de santé mondiaux.

Sanofi a participé à la lutte contre la polio dès le début et continue de jouer un rôle essentiel dans la fourniture de vaccins contre la polio. Sanofi s'est engagée aux côtés de l'OMS à éliminer la maladie du sommeil chez l'homme d'ici à 2030.

Enfin, une partie de l'ambition de Sanofi en matière de R&D est de développer des médicaments innovants pour éliminer les décès dus au cancer chez les enfants.

R&D pour les besoins médicaux non-satisfaits		
Eradiquer la Polio		
	T2 2022	T3 2022
# Doses VPI délivrées (<i>Vaccin antipoliomyélitique inactivé</i>)	27 millions de doses VPI délivrées à UNICEF pour les pays GAVI	38 millions de doses VPI délivrées à UNICEF pour les pays GAVI
Éliminer la maladie du sommeil		
	Exercice 2021	T3 2022
# Patients testés	2 millions	Données mise à jour annuellement
# Patients traités	805	
Développer des médicaments innovants contre les cancers de l'enfant		
	T2 2022	T3 2022
# actifs identifiés	<ul style="list-style-type: none">• 1 étude préclinique lancée• 1 actif en préparation du protocole pour l'étude clinique	

Préservation de l'environnement

Pour contribuer à une meilleure conservation des ressources, Sanofi prévoit de supprimer tous les emballages plastiques préformés (blisters) de ses vaccins à seringues d'ici à 2027. En outre, l'entreprise s'est engagée à éco-concevoir tous ses nouveaux produits d'ici à 2025. Pour réduire les émissions de gaz à effet de serre de 55% d'ici à 2030, tous les sites de Sanofi utiliseront de l'électricité d'origine 100% renouvelable et l'entreprise s'est fixée pour objectif de disposer d'une flotte de véhicules neutre en carbone.

Une planète saine		
Vaccins à seringues sans blisters		
	T2 2022	T3 2022
% vaccins à seringues sans blisters produits	29%	Données mise à jour annuellement
Eco-conception		
	T2 2022	T3 2022
# d'analyses de cycle de vie (ACV)	5 ACVs menées et 3 nouvelles commencées Projet de logiciel sur l'éco-conception lancé	7 ACVs menées et 1 nouvelle commencée Projet de logiciel sur l'éco-conception lancé
Emissions scope 1 & 2		
	T2 2022	T3 2022
Réduction des émissions de gaz à effet de serre vs 2019 %	-27,0 %	-28,3 %
Electricité d'origine renouvelable		
	T2 2022	T3 2022
% électricité d'origine renouvelable sur la consommation électrique totale	60,0 %	61,4 %
Flotte neutre en carbone		
	T2 2022	T3 2022
% flotte neutre sur la flotte totale	30,4 %	32,7 %

Inclusion et la diversité de ses collaborateurs et communautés

En tant qu'entreprise mondiale, Sanofi s'engage à ce que ses dirigeants reflètent les communautés et les patients qu'elle sert. L'entreprise s'engage à continuer de favoriser une organisation où tous les employés ont des chances égales d'atteindre des postes à responsabilité au sein de l'entreprise. L'ambition de Sanofi est d'avoir 40% de femmes dans les postes de direction et 50% de femmes dans les postes de hauts dirigeants d'ici à 2025. Sanofi poursuit son engagement social et économique dans les communautés où elle opère. Enfin, Sanofi intègre son engagement sociétal dans le parcours professionnel de ses dirigeants afin de renforcer l'impact social de leurs décisions.

Inclusion et la diversité de ses collaborateurs et communautés		
	T2 2022	T3 2022
Une communauté de leader représentative de la société		
% de femmes	35,9% de nos executives 41,1% de nos senior leaders	36,2% de nos executives 41,4% de nos seniors leaders
Engagement social et économique		
	T2 2022	T3 2022
# volontaires	1 998 volontaires	3 498 volontaires
# heures de	12 687 heures	25 265 heures
Une expérience sociétale intégrée dans le parcours de nos leaders		
	T2 2022	T3 2022
KPI	Lancement prévu en 2022	Programme lancé

Notations ESG

Rating agencies



SCORE									
86/100	21.6 Medium risk	69/100	A	Climate Change: A Water: A	B	4.3/5	3.47/5	92%	64/100
New rating	▲ 22	▼ 74/100	■ A	▲ A-	■ B	▲ 4.2/5	▲ 2.49/5	▲ 90%	▲ 62/100
One of the highest scores across all sectors globally 80 points for its solid fundamentals & strong preparedness opinion of 6 points	12 th among 455 pharmaceutical companies	Percentile of 92 within 143 scored companies in the industry	Within the top 6 highest rated pharmaceutical companies	Leading position	1 st decile of the 476 companies in the industry	With very high rating across the 3 pillars ESG	Top 5 company	Sanofi's disclosure score well above sector disclosure score (74%)	1 st pharmaceutical company out of 57 Score in progress since 2018

▲ Vs previous rating

Scores assigned by the rating agencies are not equivalent.

Résultats financiers du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2022

Résultat net des activités⁴

Au troisième trimestre, Sanofi a enregistré un **chiffre d'affaires** de 12 482 millions d'euros, en hausse de 19,7% (9,0% à TCC). Sur les neuf premiers mois, le chiffre d'affaires a été de 32 272 millions d'euros, en progression de 16,2% et de 8,6% à TCC.

Au troisième trimestre, les **autres revenus** ont augmenté de 65,2% (+41,1% à TCC) pour s'établir à 656 millions d'euros, reflétant la hausse des ventes de produits non-Sanofi distribués par VaxServe (+20,5% à TCC, à 475 millions d'euros). Sur les neuf premiers mois, les autres revenus ont augmenté de 67,3% (+49,2% à TCC) pour atteindre 1 661 millions d'euros, avec une hausse des ventes de produits non-Sanofi distribués par VaxServe (+28,9% à TCC, à 1 154 millions d'euros).

La **marge brute** du troisième trimestre a enregistré une hausse de 22,6% (+10,3% à TCC), à 9 307 millions d'euros. Le ratio de marge brute a augmenté de 1,8 point de pourcentage, à 74,6% par rapport au troisième trimestre 2021. Cette augmentation reflète un effet change favorable, l'amélioration du ratio de marge brute de l'activité pharmaceutique (de 75,2% à 77,2%) et des vaccins (de 72,0% à 74,1%) grâce à un mix produit favorable combiné à des gains de productivité. Le ratio de marge brute de la Santé Grand Public a baissé de 0,3 points de pourcentage à 64,4%. Sur les neuf premiers mois, le ratio de marge brute a progressé de 2,3 points de pourcentage à 74,3% (73,6% à TCC) grâce aux activités pharmaceutiques et vaccins.

Au troisième trimestre, les dépenses de **Recherche et Développement** (R&D) ont augmenté de 20,2% (+12,7% à TCC), à 1 736 millions d'euros, reflétant une augmentation des investissements dans les projets pharmaceutiques prioritaires et également à un stade plus précoce ainsi que dans les vaccins. Sur les neuf premiers mois, les dépenses de R&D ont augmenté de 18,9%, à 4 883 millions d'euros (+13,1% à TCC).

Au troisième trimestre, les **frais commerciaux et généraux** ont augmenté de 16,7%, à 2 644 millions d'euros. À TCC, les frais commerciaux et généraux ont progressé de 6,8%, reflétant une augmentation des investissements promotionnels en Médecine de Spécialités, ainsi que l'accélération de la migration vers le cloud et le développement d'applications. Au troisième trimestre, le ratio frais commerciaux et généraux sur chiffre d'affaires a été de 21,2%, soit une baisse de 0,5 point de pourcentage par rapport au troisième trimestre 2021. Sur les neuf premiers mois, les frais commerciaux et généraux ont augmenté de 11,8%, à 7 597 millions d'euros (+4,6% à TCC) et le ratio frais généraux et commerciaux sur chiffre d'affaires a été de 23,5%, en baisse de 1,0 point de pourcentage par rapport à 2021.

Au troisième trimestre et sur les neuf premiers mois, les **dépenses opérationnelles** se sont élevées à 4 380 millions d'euros (+18,1%, et +9,1% à TCC) et à 12 480 millions d'euros (+14,5% et +7,8% à TCC).

Au troisième trimestre, les **autres produits d'exploitation nets de charge** ont représenté une charge de 450 millions d'euros (contre une charge de 291 millions d'euros au troisième trimestre 2021). Au troisième trimestre, cette ligne comprend une charge de 610 millions d'euros (contre une charge de 399 millions d'euros au troisième trimestre 2021) correspondant au partage des profits de l'Alliance avec Regeneron sur les anticorps monoclonaux, au remboursement des dépenses de développement par Regeneron, ainsi qu'au remboursement des dépenses de commercialisation encourues par Regeneron.

Dans le cadre de l'Alliance relative aux anticorps monoclonaux, Regeneron, depuis le 1er avril, a augmenté de 10 % à 20 %, la part des bénéfices reversés à Sanofi au titre du remboursement des dépenses de développement financées par Sanofi. En conséquence, l'impact sur ce trimestre de l'effet rétroactif est un produit de 57 millions d'euros. Les autres produits d'exploitation nets de charge incluent également maintenant des redevances sur les ventes nettes mondiales de Libtayo[®], un ajustement avec effet rétroactif au 1er avril ayant également été enregistré dans cette ligne au troisième trimestre.

Au troisième trimestre, cette ligne comprenait également 132 millions d'euros de plus-values nettes liées à la cession de produits non stratégiques de Médecine Générale et de Santé Grand Public contre 154 millions d'euros à la même période de 2021. Sur les neuf premiers mois, les autres produits d'exploitation nets de charge ont été de -1 238 millions d'euros, contre -590 millions d'euros pour la même période de 2021 et intégraient 388 millions d'euros de plus-values nettes liées à la rationalisation du portefeuille contre 257 millions d'euros sur les neuf premiers mois 2021.

Au troisième trimestre et sur les neuf premiers mois, la contribution des **sociétés mises en équivalence** a été de 27 millions d'euros et de 82 millions d'euros contre -5 millions et €21 millions pour les périodes comparables de 2021 et inclut la part des profits générés par Vixelis[®].

Au troisième trimestre, le **résultat opérationnel des activités⁴** a progressé de 26,5%, à 4 498 millions d'euros (+13,7% à TCC). Le ratio du résultat opérationnel des activités sur chiffre d'affaires a progressé de 1,9 point de pourcentage à 36,0% reflétant principalement l'amélioration de la marge brute. Sur les neuf premiers mois, le résultat opérationnel des activités a totalisé 10 316 millions d'euros, soit une progression

⁴ Voir l'Annexe 3 pour le compte de résultats consolidés du troisième trimestre 2022; voir l'Annexe 7 pour les définitions des indicateurs financiers et l'Annexe 4 pour le passage du résultat net IFRS publié au résultat net des activités.

de 22,0% (+12,8% à TCC). Sur les neuf premiers mois, le ratio résultat opérationnel des activités sur chiffre d'affaires a progressé de 1,5 point de pourcentage à 32,0% (31,6% at TCC).

Les **charges financières nettes de produits** se sont établies à -51 millions d'euros au troisième trimestre et -206 millions d'euros sur les neuf premiers mois contre -85 millions d'euros et -245 millions d'euros pour les périodes comparables de 2021.

Au troisième trimestre et sur les neuf premiers mois, le **taux d'imposition effectif** a été de 19,0% contre 21,0% pour les mêmes périodes de 2021. Sanofi s'attend à ce que son taux d'imposition effectif soit d'environ 19% en 2022.

Au troisième trimestre, le **résultat net des activités**⁴ s'est établi à 3 606 millions d'euros, en hausse de 31,8% et de 17,7% à TCC. Le ratio résultat net des activités sur chiffre d'affaires a augmenté de 2,7 points de pourcentage à 28,9% par rapport au troisième trimestre de 2021. Sur les neuf premiers mois, le résultat net des activités s'est établi à 8 200 millions d'euros, en hausse de 26,5% et 16,9% à TCC. Le ratio résultat net des activités sur chiffre d'affaires a été de 25,4%, soit une augmentation de 2,1 points de pourcentage par rapport à 2021.

Au troisième trimestre 2022, le **bénéfice net par action (BNPA) des activités**⁴ a atteint 2,88 euros, soit une augmentation de 32,1% (+17,9% à TCC). Le nombre moyen d'actions en circulation a été de 1 253,5 millions contre 1 254,5 millions au troisième trimestre 2021. Sur les neuf premiers mois, le bénéfice net par action des activités a atteint 6,55 euros, soit une progression de 26,4% à données publiées et de 17,0% à TCC. Le nombre moyen d'actions en circulation sur les neuf premiers mois 2022 a été de 1 251,2 millions contre 1 251,7 millions sur la même période de 2021.

Passage du résultat net IFRS publié au résultat net des activités (voir Annexe 4)

Sur les neuf premiers mois 2022, le résultat net IFRS a été de 5 260 millions d'euros. Les principaux éléments exclus du résultat net des activités sont :

- Une charge d'amortissement des immobilisations incorporelles de 1 370 millions d'euros, liée d'une part à la mise à leur juste valeur lors de l'acquisition de sociétés (principalement, Genzyme pour un montant de 405 millions d'euros, Bioverativ pour un montant de 278 millions d'euros, l'activité Santé Grand Public de Boehringer Ingelheim pour 142 millions d'euros, Ablynx pour de 126 millions d'euros et Kadmon pour 118 millions d'euros) et d'autre part aux immobilisations incorporelles acquises (licences/produits, pour un montant de 82 millions d'euros). Ces éléments n'ont pas d'impact sur la trésorerie de Sanofi.
- Une dépréciation des immobilisations incorporelles de 1 673 millions d'euros dont 1 586 millions d'euros liés à SAR444245 (non-alpha IL2) sur la base de nouvelles données externes et internes qui ont conduit à une mise à jour des projections de cash flow en raison de retards dans le calendrier de lancement dans les indications clés.
- Un paiement initial de 900 millions de dollars, net de la valeur comptable des actifs incorporels de Libtayo, lié à la restructuration de la collaboration en immuno-oncologie avec Regeneron (revenu de 630 millions d'euros).
- 1 166 millions d'euros de coûts de restructuration et assimilés principalement liés aux initiatives de simplification.
- 814 millions d'euros d'impact fiscal lié aux éléments susmentionnés, dont 628 millions d'euros d'impôts différés liés à la charge d'amortissement et de dépréciation des immobilisations incorporelles, 201 millions d'euros liés aux coûts de restructuration et assimilés (voir Annexe 4).

Allocation du capital

Sur les neuf premiers mois 2022, le « cash flow » avant restructurations, acquisitions et cessions, a baissé de 4,2 % à 6 677 millions d'euros après prise en compte d'une augmentation du besoin en fonds de roulement de -999 millions d'euros et des acquisitions d'immobilisations corporelles de -1 100 millions d'euros. En intégrant des acquisitions⁵ (-544 millions d'euros), des produits de cessions d'actifs⁵ (676 millions d'euros) et les paiements liés aux restructurations et assimilées (-872 millions d'euros), le « **cash flow libre**⁶ » a augmenté de 6,9% à 5 937 millions d'euros. Après prise en compte de l'acquisition d'Amunix (-875 million d'euros) et le paiement du dividende (4 168 millions d'euros), la dette nette a baissé de 9 983 millions d'euros au 31 décembre 2021 à 8 748 millions d'euros au 30 septembre 2022 (montant net de 10 493 millions d'euros de trésorerie et équivalents de trésorerie).

⁵ N'excédant pas 500 millions d'euros par transaction (incluant tous les paiements liés à la transaction).

⁶ Le cash flow libre est un indicateur non-GAAP (voir définition à l'Annexe 7).

Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, des services futurs, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction de Sanofi estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Sanofi, qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, les futures données cliniques et analyses, y compris postérieures à la mise sur le marché, les décisions des autorités réglementaires, telles que la FDA ou l'EMA, d'approbation ou non, et à quelle date, de la demande de dépôt d'un médicament, d'un procédé ou d'un produit biologique pour l'un de ces produits candidats, ainsi que leurs décisions relatives à l'étiquetage et d'autres facteurs qui peuvent affecter la disponibilité ou le potentiel commercial de ces produits candidats, le fait que les produits candidats s'ils sont approuvés pourraient ne pas rencontrer un succès commercial, l'approbation future et le succès commercial d'alternatives thérapeutiques, la capacité de Sanofi à saisir des opportunités de croissance externe et à finaliser les transactions y relatives, l'évolution des cours de change et des taux d'intérêt, l'instabilité des conditions économiques et de marché, des initiatives de maîtrise des coûts et leur évolution, l'impact que le COVID-19 aura sur Sanofi, ses clients, fournisseurs et partenaires et leur situation financière, ainsi que sur ses employés et sur l'économie mondiale. Ces risques et incertitudes incluent aussi ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par Sanofi auprès de l'AMF et de la SEC, y compris ceux énumérés dans les rubriques « Facteurs de risque » et « Déclarations prospectives » du Document d'enregistrement universel 2021 de Sanofi, qui a été déposé auprès de l'AMF ainsi que dans les rubriques « Risk Factors » et « Cautionary Statement Concerning Forward-Looking Statements » du rapport annuel 2021 sur Form 20-F de Sanofi, qui a été déposé auprès de la SEC. Sanofi ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.

Annexes

- Annexe 1: Troisième trimestre et neuf premiers mois de 2022 – Chiffre d'affaires consolidé par GBU, par franchise, par produit et zone géographique
- Annexe 2: Résultat net des activités du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2022
- Annexe 3: Compte de résultats consolidés du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2022
- Annexe 4: Passage du résultat net IFRS publié au résultat net des activités
- Annexe 5: Variation de l'endettement net
- Annexe 6: Sensibilité aux devises
- Annexe 7: Définitions des indicateurs non-GAAP

Relations médias

Sandrine Guendoul | + 33 6 25 09 14 25 | sandrine.guendoul@sanofi.com
Sally Bain | + 1 617 834 6026 | sally.bain@sanofi.com
Chrystel Baude | + 33 6 70 98 70 59 | chrystel.baude@sanofi.com
Evan Berland | +1 215 432 0234 | evan.berland@sanofi.com
Nicolas Obrist | + 33 6 77 21 27 55 | nicolas.obrist@sanofi.com
Victor Rouault | + 33 6 70 93 71 40 | victor.rouault@sanofi.com
Kate Conway | + 1 508 364 4931 | kate.conway@sanofi.com

Relations investisseurs

Eva Schaefer-Jansen | + 33 7 86 80 56 39 | eva.schaefer-jansen@sanofi.com
Arnaud Delépine | + 33 6 73 69 36 93 | arnaud.delepine@sanofi.com
Corentine Driancourt | + 33 6 40 56 92 21 | corentine.driancourt@sanofi.com
Felix Lauscher | + 1 908 612 7239 | felix.lauscher@sanofi.com
Priya Nanduri | +1 617 764 6418 | priya.nanduri@sanofi.com
Nathalie Pham | + 33 7 85 93 30 17 | nathalie.pham@sanofi.com

Annexe 1: Chiffre d'affaires du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2022 par entité opérationnelle mondiale, franchise, région et produit

T3 2022 (en million d'euros)	Total chiffre d'affaires	Var. T.CC	Var. Publiée	Etats- Unis	Var. T.CC	Europe	Var. T.CC	Reste du monde	Var. T.CC
Dupixent	2 314	+44,5 %	+64,1 %	1 803	+45,1 %	241	+38,7 %	270	+46,6 %
Aubagio	521	-3,7 %	+7,9 %	374	-2,4 %	119	-1,6 %	28	-24,2 %
Lemtrada	18	-20,0 %	-10,0 %	7	-33,3 %	5	-28,6 %	6	+25,0 %
Kevzara	88	-2,4 %	+6,0 %	52	-10,2 %	28	+12,5 %	8	0,0 %
Neurologie & Immunologie	627	-4,1 %	+7,0 %	433	-4,1 %	152	-0,7 %	42	-14,9 %
Cerezyme	181	+8,8 %	+13,8 %	50	-4,4 %	57	-3,4 %	74	+32,7 %
Cerdelga	78	+10,9 %	+21,9 %	45	+18,2 %	28	+7,7 %	5	-20,0 %
Myozyme	255	-10,2 %	-4,1 %	82	-33,0 %	103	-1,9 %	70	+15,5 %
Nexviazyme	58	+4900,0 %	+5700,0 %	46	+3900,0 %	6	0,0 %	6	0,0 %
Fabrazyme	240	+5,7 %	+14,8 %	127	+7,9 %	54	+1,9 %	59	+5,5 %
Aldurazyme	69	+15,8 %	+21,1 %	16	+7,7 %	20	0,0 %	33	+33,3 %
Total maladies rares	900	+7,7 %	+15,5 %	367	+6,1 %	269	+1,5 %	264	+17,4 %
Jevtana	101	-13,3 %	-3,8 %	74	0,0 %	7	-65,0 %	20	-4,5 %
Fasturtec	44	+10,8 %	+18,9 %	28	+9,1 %	12	0,0 %	4	+66,7 %
Libtayo	—	-100,0 %	-100,0 %	—	0,0 %	(1)	-100,0 %	1	-100,0 %
Sarclisa	79	+54,2 %	+64,6 %	37	+72,2 %	23	+35,3 %	19	+53,8 %
Total Oncologie	224	-8,4 %	-0,4 %	139	+14,6 %	41	-45,5 %	44	+2,2 %
Alprolix	126	+8,9 %	+24,8 %	107	+10,8 %	—	0,0 %	19	0,0 %
Eloctate	151	-7,6 %	+4,9 %	121	-7,2 %	—	0,0 %	30	-9,1 %
Cablivi	52	+14,3 %	+23,8 %	26	+10,5 %	25	+9,1 %	1	+200,0 %
Total maladies hématologiques rares	336	+3,5 %	+17,1 %	260	+3,3 %	25	+9,1 %	51	+1,9 %
Médecine de spécialités	4 401	+19,9 %	+33,9 %	3 002	+24,4 %	728	+5,4 %	671	+21,3 %
Lovenox	307	-23,0 %	-19,8 %	7	-33,3 %	151	-7,2 %	149	-35,1 %
Toujeo	304	+17,2 %	+27,2 %	86	+2,8 %	104	+8,3 %	114	+43,7 %
Plavix	230	-1,4 %	+3,6 %	2	0,0 %	24	-14,3 %	204	+0,5 %
Multaq	101	+10,1 %	+27,8 %	93	+12,9 %	4	-20,0 %	4	0,0 %
Thymoglobulin	118	15,4 %	+29,7 %	72	19,2 %	8	-11,1 %	38	16,7 %
Mozobil	68	1,7 %	+13,3 %	42	9,1 %	18	12,5 %	8	-36,4 %
Praluent	83	33,9 %	+40,7 %	—	0,0 %	56	34,1 %	27	33,3 %
Soliqua/I/GlarLixi	54	-5,9 %	+5,9 %	33	-6,7 %	7	0,0 %	14	-7,1 %
Rezurock	60	0,0 %	0,0 %	59	0,0 %	—	0,0 %	1	0,0 %
Autres produits stratégiques	261	-2,8 %	+3,2 %	46	-30,4 %	85	+4,9 %	130	+5,2 %
Produits Stratégiques	1 586	+2,4 %	+10,4 %	440	+16,4 %	457	+2,2 %	689	-4,4 %
Lantus	559	-17,7 %	-10,1 %	217	-7,0 %	99	-12,4 %	243	-26,5 %
Aprovel	129	+11,2 %	+20,6 %	2	-75,0 %	20	+5,3 %	107	+16,7 %
Autres produits non stratégiques	1 094	-12,5 %	-8,4 %	104	-13,3 %	267	-14,2 %	723	-11,7 %
Produits Non Stratégiques	1 782	-12,8 %	-7,3 %	323	-10,1 %	386	-12,9 %	1 073	-13,6 %
Ventes Industrielles	127	-43,3 %	-38,9 %	2	-77,8 %	122	-40,3 %	3	-61,5 %
Médecine Générale	3 495	-8,5 %	-2,0 %	765	+2,3 %	965	-11,3 %	1 765	-10,6 %
Total Pharma	7 896	+5,1 %	+15,2 %	3 767	+19,2 %	1 693	-4,8 %	2 436	-3,4 %
Vaccins Polio / Petussis / HIB	640	+9,1 %	+13,7 %	152	+4,0 %	84	+7,6 %	404	+11,1 %
Vaccins Rappel	178	+1,3 %	+12,7 %	113	-8,6 %	41	+13,9 %	24	+35,3 %
Vaccins Méningite	328	+11,9 %	+29,6 %	292	+14,2 %	4	0,0 %	32	-14,3 %
Vaccins contre la grippe	1 994	+32,4 %	+48,9 %	1 321	+14,1 %	396	+60,7 %	277	+132,7 %
Vaccins pour voyageurs et vaccins endémiques	146	+64,6 %	+78,0 %	51	+26,5 %	28	+133,3 %	67	+77,8 %
Vaccins	3 315	+23,5 %	+36,9 %	1 956	+11,6 %	554	+48,7 %	805	+38,2 %
Allergie	160	-0,7 %	+12,7 %	99	-8,7 %	11	+25,0 %	50	+11,9 %
Toux et rhume	127	+30,9 %	+35,1 %	—	0,0 %	67	+48,9 %	60	+14,3 %
Douleur	292	-3,8 %	+0,7 %	53	-15,1 %	125	-0,8 %	114	-1,8 %
Santé Digestive	351	+14,5 %	+24,5 %	37	+6,9 %	101	+3,1 %	213	+23,1 %
Bien-être physique	82	-9,4 %	-3,5 %	—	0,0 %	5	-28,6 %	77	-7,7 %
Bien-être mental	60	+1,9 %	+13,2 %	13	0,0 %	25	+13,0 %	22	-10,5 %
Hygiène personnelle	150	-2,2 %	+11,1 %	118	-1,0 %	—	-100,0 %	32	-3,0 %
Autres	49	-35,1 %	-33,8 %	(1)	-66,7 %	15	-33,3 %	35	-34,1 %
Santé Grand Public	1 271	+1,9 %	+10,0 %	319	-5,9 %	349	+5,1 %	603	+4,1 %
Total Sanofi	12 482	+9,0 %	+19,7 %	6 042	+15,0 %	2 596	+4,6 %	3 844	+4,5 %

9M 2022 (en million d'euros)	Total chiffre d'affaires	Var. T.CC	Var. Publiée	Etats- Unis	Var. T.CC	Europe	Var. T.CC	Reste du monde	Var. T.CC
Dupixent	5 891	+44,5 %	+59,2 %	4 456	+40,7 %	691	+48,9 %	744	+63,8 %
Aubagio	1 538	-4,2 %	+4,1 %	1 063	-5,0 %	388	+0,5 %	87	-14,4 %
Lemtrada	63	-6,3 %	0,0 %	26	-20,7 %	17	-5,6 %	20	+18,8 %
Kevzara	260	+25,5 %	+32,7 %	142	+27,3 %	81	+23,1 %	37	+25,0 %
Neurologie & Immunologie	1 861	-0,9 %	+7,2 %	1 231	-2,6 %	486	+3,4 %	144	-2,1 %
Cerezyme	548	+6,6 %	+9,2 %	144	0,0 %	183	0,0 %	221	+17,3 %
Cerdelga	217	+8,6 %	+16,0 %	120	+10,3 %	83	+7,8 %	14	0,0 %
Myozyme	742	-5,7 %	-0,9 %	245	-23,3 %	309	+1,0 %	188	+12,4 %
Nexvazyme	131	+5800,0 %	+6450,0 %	109	+9500,0 %	9	+700,0 %	13	0,0 %
Fabrazyme	698	+5,8 %	+12,4 %	348	+6,2 %	170	+3,7 %	180	+7,2 %
Aldurazyme	202	+8,3 %	+12,2 %	45	+2,6 %	65	+3,2 %	92	+15,4 %
Total maladies rares	2 595	+7,1 %	+12,4 %	1 012	+6,9 %	822	+3,3 %	761	+11,7 %
Jevtana	304	-18,6 %	-11,9 %	216	+5,5 %	26	-72,6 %	62	-7,4 %
Fasturtec	130	+9,0 %	+17,1 %	82	+12,3 %	36	+5,9 %	12	0,0 %
Libtayo	88	-9,6 %	-6,4 %	—	0,0 %	69	-9,2 %	19	-11,1 %
Sarclisa	208	+62,3 %	+70,5 %	92	+76,1 %	61	+38,6 %	55	+75,0 %
Total Oncologie	731	+2,1 %	+8,8 %	390	+18,1 %	192	-22,9 %	149	+13,8 %
Alprolix	363	+9,0 %	+20,6 %	305	+10,6 %	—	0,0 %	58	+1,8 %
Eloctate	442	-4,7 %	+4,7 %	353	-4,3 %	—	0,0 %	89	-6,3 %
Cablivi	149	+11,1 %	+18,3 %	74	+4,8 %	72	+14,5 %	3	+100,0 %
Total maladies hématologiques rares	965	+3,7 %	+13,7 %	742	+3,6 %	72	+14,5 %	151	-0,7 %
Médecine de spécialités	12 043	+19,8 %	+30,0 %	7 831	+21,9 %	2 263	+10,8 %	1 949	+24,2 %
Lovenox	1 021	-14,0 %	-11,3 %	14	-50,0 %	504	-5,1 %	503	-20,6 %
Toujeo	845	+8,5 %	+14,3 %	214	-1,6 %	315	+8,2 %	316	+16,4 %
Plavix	738	-0,4 %	+4,4 %	7	-14,3 %	76	-13,6 %	655	+1,6 %
Multaq	279	+8,7 %	+21,3 %	253	+10,9 %	13	-23,5 %	13	+18,2 %
Thymoglobulin	328	+13,7 %	+24,7 %	193	+11,8 %	25	0,0 %	110	+21,2 %
Mozobil	192	4,7 %	+12,9 %	113	7,5 %	49	8,9 %	30	-9,4 %
Praluent	280	63,2 %	+71,8 %	55	860,0 %	164	39,7 %	61	+33,3 %
Soliqua/iGlarLixi	160	+4,3 %	+13,5 %	89	-4,8 %	22	+4,8 %	49	+24,3 %
Rezurock	144	0,0 %	0,0 %	143	0,0 %	—	0,0 %	1	0,0 %
Autres produits stratégiques	804	-1,4 %	+3,7 %	132	-34,6 %	267	+4,3 %	405	+11,8 %
Produits Stratégiques	4 791	+4,3 %	+10,4 %	1 213	+14,4 %	1 435	+3,1 %	2 143	+0,5 %
Lantus	1 830	-10,3 %	-4,2 %	642	-9,2 %	322	-10,3 %	866	-11,0 %
Aprovel	374	+14,0 %	+21,8 %	5	-42,9 %	62	-6,1 %	307	+21,4 %
Autres produits non stratégiques	3 414	-9,4 %	-6,2 %	300	-8,8 %	860	-11,4 %	2 254	-8,7 %
Produits Non Stratégiques	5 618	-8,5 %	-4,1 %	947	-9,3 %	1 244	-10,9 %	3 427	-7,3 %
Ventes Industrielles	443	-27,6 %	-24,7 %	15	-60,6 %	416	-23,2 %	12	-61,8 %
Médecine Générale	10 852	-4,4 %	+0,6 %	2 175	+1,5 %	3 095	-6,9 %	5 582	-4,8 %
Total Pharma	22 895	+6,8 %	+14,2 %	10 006	+16,8 %	5 358	-0,2 %	7 531	+1,4 %
Vaccins Polio / Petussis / HIB	1 842	+9,1 %	+14,0 %	376	-8,8 %	245	+9,8 %	1 221	+15,3 %
Vaccins Rappel	439	+11,0 %	+20,6 %	257	+3,7 %	115	+12,7 %	67	+43,2 %
Vaccins Méningite	593	-6,5 %	+4,6 %	477	-2,1 %	10	+900,0 %	106	-26,2 %
Vaccins contre la grippe	2 175	+26,9 %	+41,7 %	1 333	+15,2 %	433	+63,8 %	409	+33,0 %
Vaccins pour voyageurs et vaccins endémiques	389	+70,2 %	+80,9 %	125	+55,7 %	70	+176,0 %	194	+56,7 %
Vaccins	5 513	+16,5 %	+26,5 %	2 634	+7,5 %	875	+41,7 %	2 004	+18,6 %
Allergie	578	+9,3 %	+19,2 %	348	+6,5 %	48	+11,9 %	182	+13,9 %
Toux et rhume	346	+66,2 %	+69,6 %	—	0,0 %	189	+107,7 %	157	+32,7 %
Douleur	910	+7,6 %	+11,2 %	156	-4,2 %	414	+10,1 %	340	+10,1 %
Santé Digestive	1 012	+12,5 %	+18,4 %	99	-3,3 %	325	+9,1 %	588	+17,7 %
Bien-être physique	255	0,0 %	+4,5 %	—	0,0 %	16	-20,0 %	239	+1,8 %
Bien-être mental	183	+9,4 %	+14,4 %	37	-2,9 %	85	+10,3 %	61	+16,7 %
Hygiène personnelle	429	+0,3 %	+10,9 %	327	-0,7 %	1	-66,7 %	101	+5,4 %
Autres	151	-27,0 %	-26,0 %	(3)	-128,6 %	52	-32,5 %	102	-17,1 %
Santé Grand Public	3 864	+9,2 %	+15,1 %	964	-0,2 %	1 130	+14,6 %	1 770	+11,1 %
Total Sanofi	32 272	+8,6 %	+16,2 %	13 604	+13,5 %	7 363	+5,6 %	11 305	+5,6 %

Annexe 2: Résultat net des activités

3e trimestre 2022	Pharmacie			Vaccins			Santé Grand Public			Autres ⁽¹⁾			Total Groupe		
En millions d'euros	T3 2022	T3 2021 (2)	Var	T3 2022	T3 2021 (2)	Var	T3 2022	T3 2021 (2)	Var	T3 2022	T3 2021 (2)	Var	T3 2022	T3 2021 (2)	Var
Chiffre d'affaires	7 896	6 855	15,2 %	3 315	2 422	36,9 %	1 271	1 155	10,0 %	—	—	— %	12 482	10 432	19,7 %
Autres revenus	159	44	261,4 %	480	339	41,6 %	16	14	14,3 %	1	—	— %	656	397	65,2 %
Coût des ventes	(1 957)	(1 744)	12,2 %	(1 339)	(1 017)	31,7 %	(468)	(422)	10,9 %	(67)	(55)	21,8 %	(3 831)	(3 238)	18,3 %
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>(24,8 %)</i>	<i>(25,4 %)</i>		<i>(40,4 %)</i>	<i>(42,0 %)</i>		<i>(36,8 %)</i>	<i>(36,5 %)</i>					<i>(30,7 %)</i>	<i>(31,0 %)</i>	
Marge brute	6 098	5 155	18,3 %	2 456	1 744	40,8 %	819	747	9,6 %	(66)	(55)	20,0 %	9 307	7 591	22,6 %
En % du chiffre d'affaires	77,2 %	75,2 %		74,1 %	72,0 %		64,4 %	64,7 %					74,6 %	72,8 %	
Frais de recherche et développement	(1 297)	(1 105)	17,4 %	(260)	(186)	39,8 %	(50)	(35)	42,9 %	(129)	(118)	9,3 %	(1 736)	(1 444)	20,2 %
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>(16,4 %)</i>	<i>(16,1 %)</i>		<i>(7,8 %)</i>	<i>(7,7 %)</i>		<i>(3,9 %)</i>	<i>(3,0 %)</i>					<i>(13,9 %)</i>	<i>(13,8 %)</i>	
Frais commerciaux et généraux	(1 498)	(1 280)	17,0 %	(231)	(198)	16,7 %	(359)	(327)	9,8 %	(556)	(461)	20,6 %	(2 644)	(2 266)	16,7 %
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>(19,0 %)</i>	<i>(18,7 %)</i>		<i>(7,0 %)</i>	<i>(8,2 %)</i>		<i>(28,2 %)</i>	<i>(28,3 %)</i>					<i>(21,2 %)</i>	<i>(21,7 %)</i>	
Autres produits et charges d'exploitation	(408)	(331)		2	3		—	77		(44)	(40)		(450)	(291)	
Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence*	6	(5)		20	(3)		1	3		—	—		27	(5)	
Part attribuable aux intérêts non contrôlants	(5)	(27)		—	(1)		(1)	(1)		—	—		(6)	(29)	
Résultat opérationnel des activités	2 896	2 407	20,3 %	1 987	1 359	46,2 %	410	464	-11,6 %	(795)	(674)	18,0 %	4 498	3 556	26,5 %
En % du chiffre d'affaires	36,7%	35,1 %		59,9%	56,1 %		32,3%	40,2 %					36,0%	34,1 %	
													(51)	(85)	
													(841)	(735)	
													19,0 %	21,0 %	
													3 606	2 736	31,8 %
													28,9 %	26,2 %	
													2,88	2,18	32,1 %

* Net d'impôts.

** Déterminé sur la base du résultat des activités avant impôts, mises en équivalence et intérêts non contrôlant.

*** Calculé sur un nombre moyen d'actions en circulation de 1 253,5 millions au troisième trimestre 2022 et 1 254,5 millions au troisième trimestre 2021

⁽¹⁾ Les activités « Autres » comprennent les coûts globaux des fonctions supports (Finance, Human Resources, Information Solution & Technologies, Sanofi Business Services, etc...)

⁽²⁾ Inclut les impacts de la décision définitive de l'IFRIC d'avril 2021 sur l'attribution des avantages aux périodes de service.

9 mois 2022	Pharmacie			Vaccins			Santé Grand Public			Autres ⁽¹⁾			Total Groupe		
En millions d'euros	9M 2022	9M 2021 ⁽²⁾	Var	9M 2022	9M 2021 ⁽²⁾	Var	9M 2022	9M 2021 ⁽²⁾	Var	9M 2022	9M 2021 ⁽²⁾	Var	9M 2022	9M 2021 ⁽²⁾	Var
Chiffre d'affaires	22 895	20 051	14,2 %	5 513	4 359	26,5 %	3 864	3 357	15,1 %	—	—	— %	32 272	27 767	16,2 %
Autres revenus	425	152	179,6 %	1 187	800	48,4 %	46	41	12,2 %	3	—	— %	1 661	993	67,3 %
Coût des ventes	(5 496)	(5 148)	6,8 %	(2 917)	(2 271)	28,4 %	(1 358)	(1 175)	15,6 %	(187)	(186)	0,5 %	(9 958)	(8 780)	13,4 %
En % du chiffre d'affaires	(24,0 %)	(25,7 %)		(52,9 %)	(52,1 %)		(35,1 %)	(35,0 %)					(30,9 %)	(31,6 %)	
Marge brute	17 824	15 055	18,4 %	3 783	2 888	31,0 %	2 552	2 223	14,8 %	(184)	(186)	-1,1 %	23 975	19 980	20,0 %
En % du chiffre d'affaires	77,9 %	75,1 %		68,6 %	66,3 %		66,0 %	66,2 %					74,3 %	72,0 %	
Frais de recherche et développement	(3 739)	(3 145)	18,9 %	(672)	(502)	33,9 %	(131)	(104)	26,0 %	(341)	(356)	-4,2 %	(4 883)	(4 107)	18,9 %
En % du chiffre d'affaires	(16,3 %)	(15,7 %)		(12,2 %)	(11,5 %)		(3,4 %)	(3,1 %)					(15,1 %)	(14,8 %)	
Frais commerciaux et généraux	(4 246)	(3 761)	12,9 %	(598)	(557)	7,4 %	(1 111)	(1 027)	8,2 %	(1 642)	(1 452)	13,1 %	(7 597)	(6 797)	11,8 %
En % du chiffre d'affaires	(18,5 %)	(18,8 %)		(10,8 %)	(12,8 %)		(28,8 %)	(30,6 %)					(23,5 %)	(24,5 %)	
Autres produits et charges d'exploitation	(1 294)	(796)		11	123		113	100		(68)	(17)		(1 238)	(590)	
Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence*	28	8		45	5		9	8		—	—		82	21	
Part attribuable aux intérêts non contrôlants	(20)	(43)		—	(1)		(3)	(5)		—	—		(23)	(49)	
Résultat opérationnel des activités	8 553	7 318	16,9 %	2 569	1 956	31,3 %	1 429	1 195	19,6 %	(2 235)	(2 011)	11,1 %	10 316	8 458	22,0 %
En % du chiffre d'affaires	37,4 %	36,5 %		46,6 %	44,9 %		37,0 %	35,6 %					32,0 %	30,5 %	
													(206)	(245)	
													(1 910)	(1 730)	
													19,0 %	21,0 %	
													8 200	6 483	26,5 %
													25,4 %	23,3 %	
													6,55	5,18	26,4 %

* Net d'impôts.

** Déterminé sur la base du résultat des activités avant impôts, mises en équivalence et intérêts non contrôlant.

*** Calculé sur un nombre moyen d'actions en circulation de 1 251,2 millions sur les neuf premiers mois 2022 et 1 251,7 millions sur les neuf premiers mois 2021

⁽¹⁾ Les activités « Autres » comprennent les coûts globaux des fonctions supports (Finance, Human Resources, Information Solution & Technologies, Sanofi Business Services, etc...)

⁽²⁾ Inclut les impacts de la décision définitive de l'IFRIC d'avril 2021 sur l'attribution des avantages aux périodes de service.

Annexe 3: Compte de résultats consolidés

En millions d'euros	T3 2022	T3 2021 ⁽¹⁾	9M 2022	9M 2021 ⁽¹⁾
Chiffre d'affaires	12 482	10 432	32 272	27 767
Autres revenus	656	397	1 661	993
Coût des ventes	(3 831)	(3 239)	(9 961)	(8 780)
Marge brute	9 307	7 590	23 972	19 980
Frais de recherche et développement	(1 736)	(1 444)	(4 883)	(4 107)
Frais commerciaux et généraux	(2 644)	(2 266)	(7 597)	(6 797)
Autres produits d'exploitation	983	258	1 399	667
Autres charges d'exploitation	(803)	(548)	(2 007)	(1 257)
Amortissements des incorporels	(460)	(385)	(1 370)	(1 160)
Dépréciations des incorporels	(1 586)	1	(1 673)	(177)
Ajustement de la juste valeur des compléments de prix	32	5	15	1
Coûts de restructuration et assimilés	(374)	(175)	(1 166)	(518)
Autres gains et pertes, et litiges	5	(4)	(137)	(4)
Résultat opérationnel	2 724	3 032	6 553	6 628
Charges financières	(103)	(87)	(292)	(275)
Produits financiers	52	2	86	30
Résultat avant impôt et sociétés mises en équivalence	2 673	2 947	6 347	6 383
Charges d'impôts	(601)	(606)	(1 096)	(1 284)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	7	(5)	65	21
Résultat net de l'ensemble consolidé	2 079	2 336	5 316	5 120
Part des Intérêts Non Contrôlants	3	26	56	46
Résultat net consolidé - Part attribuable aux Actionnaires de Sanofi	2 076	2 310	5 260	5 074
Nombre moyen d'actions en circulation (en millions)	1 253,5	1 254,5	1 251,2	1 251,7
Bénéfice net par action (en euros)	1,66	1,84	4,20	4,05

(1) Inclut les impacts des décisions définitives de l'IFRIC (de mars 2021 sur les coûts de configuration et de personnalisation d'un logiciel utilisé dans le cadre d'un contrat de type Saas et d'avril 2021 sur l'attribution des avantages aux périodes de service)

Annexe 4: Passage du résultat net consolidé – Part attribuable aux actionnaires de Sanofi au résultat net des activités

En millions d'euros	T3 2022	T3 2021 ⁽¹⁾	9M 2022	9M 2021 ⁽¹⁾
Résultat net consolidé - Part attribuable aux Actionnaires de Sanofi	2 076	2 310	5 260	5 074
Amortissement des incorporels ⁽²⁾	460	385	1 370	1 160
Dépréciation des incorporels ⁽³⁾	1 586	(1)	1 673	177
Ajustement de la juste valeur des compléments de prix	(32)	(5)	(15)	(1)
Charges résultant des conséquences des acquisitions sur les stocks	—	—	3	—
Produit net résultant du paiement initial lié à l'octroi de la licence Libtayo ⁽⁴⁾	(630)	—	(630)	—
Coûts de restructuration et assimilés	374	175	1 166	518
Autres gains et pertes, et litiges	(5)	4	137	4
Effet d'impôts sur les éléments ci-dessus:	(241)	(130)	(814)	(446)
<i>liés aux amortissements et dépréciations des incorporels</i>	<i>(410)</i>	<i>(90)</i>	<i>(628)</i>	<i>(320)</i>
<i>liés aux ajustements de la juste valeur des compléments de prix</i>	<i>7</i>	<i>(1)</i>	<i>(11)</i>	<i>2</i>
<i>liés aux coûts de restructuration et assimilés</i>	<i>(2)</i>	<i>(37)</i>	<i>(201)</i>	<i>(121)</i>
<i>autres effets d'impôts</i>	<i>164</i>	<i>(2)</i>	<i>26</i>	<i>(7)</i>
Autres éléments	18	(2)	50	(3)
Résultat net des activités	3 606	2 736	8 200	6 483
Bénéfice net IFRS par action ⁽⁵⁾ (en euros)	1,66	1,84	4,20	4,05

(1) Inclut les impacts des décisions définitives de l'IFRIC (de mars 2021 sur les coûts de configuration et de personnalisation d'un logiciel utilisé dans le cadre d'un contrat de type SaaS et d'avril 2021 sur l'attribution des avantages aux périodes de service).

(2) Dont charge d'amortissement liée à l'impact de la comptabilisation des regroupements d'entreprises : 435 millions d'euros au troisième trimestre 2022 et 363 millions d'euros au troisième trimestre 2021.

(3) En T3 2022, une dépréciation de 1 586 millions d'euros relative à SAR'245 Non-alpha IL2.

(4) En T3 2022, paiement initial de 900 millions de dollars net de la valeur comptable des actifs incorporels de Libtayo, montant net de 630 millions d'euros comptabilisé en Autres produits d'exploitation.

(5) T3: Calculé sur un nombre moyen d'actions en circulation de 1 253,5 millions au troisième trimestre 2022 et 1 254,5 millions au troisième trimestre 2021,

9M: Calculé sur un nombre moyen d'actions en circulation de 1 251,2 millions sur les neuf premiers mois 2022 et 1 251,7 millions sur les neuf premiers mois 2021.

Annexe 5 : Variation de l'endettement net

En millions d'euros	9M 2022	9M 2021 ⁽¹⁾
Résultat net des activités	8 200	6 483
Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et logiciels	1 204	1 102
Autres éléments	(628)	118
Marge brute d'autofinancement	8 776	7 703
Variation du besoin en fonds de roulement	(999)	218
Acquisitions d'immobilisations corporelles et logiciels	(1 100)	(953)
Cash-flow libre avant coûts de restructuration, acquisitions et cessions	6 677	6 968
Acquisitions d'immobilisations incorporelles, titres et autres actifs financiers long-terme ⁽²⁾	(544)	(1 093)
Coûts de restructuration et assimilés	(872)	(781)
Produits de cessions d'immobilisations corporelles, incorporelles et autres actifs non courants nets d'impôts ⁽²⁾	676	461
Cash-flow libre	5 937	5 555
Acquisitions de titres, dette nette incluse ⁽³⁾	(1 192)	(3 385)
Produits de cessions d'actifs nets d'impôts ⁽³⁾	101	—
Augmentation de capital Sanofi	176	175
Acquisition d'actions propres	(360)	(140)
Dividendes Sanofi	(4 168)	(4 008)
Autres éléments ⁽⁴⁾	741	166
Variation de la dette nette	1 235	(1 637)
Dette nette à l'ouverture	9 983	8 790
Dette nette à la clôture	8 748	10 427

(1) Inclut les impacts des décisions définitives de l'IFRIC (de mars 2021 sur les coûts de configuration et de personnalisation d'un logiciel utilisé dans le cadre d'un contrat de type Saas et d'avril 2021 sur l'attribution des avantages aux périodes de service)

(2) Cash-flow libre incluant les acquisitions et cessions n'excédant pas 500M€ par transaction (incluant tous les paiements liés à la transaction).

(3) Inclut les transactions supérieures à 500M€ par transaction (incluant tous les paiements liés à la transaction).

(4) En 2022, inclut le paiement initial de 900 millions de dollars reçu en juillet au titre de l'octroi de la licence sur Libtayo®.

Annexe 6 : Sensibilité aux devises

Sensibilité aux devises du BNPA des activités 2022

Devises	Variation	Sensibilité du BNPA des activités
Dollar U.S.	+0.05USD/EUR	-EUR 0,15
Yen japonais	+5 JPY/EUR	-EUR 0,02
Yuan chinois	+0.2CNY/EUR	-EUR 0,02
Real brésilien	+0.4BRL/EUR	-EUR 0,01
Rouble russe	+10RUB/EUR	-EUR 0,02

Chiffre d'affaires du T3 2022 : Exposition aux devises

Devises	T3 2022
US \$	49,4 %
Euro €	18,0 %
Yuan chinois	6,2 %
Yen japonais	2,9 %
Peso mexicain	1,8 %
Real brésilien	1,7 %
\$ canadien	1,5 %
Rouble russe	1,3 %
Livre Sterling	1,2 %
\$ australien	1,2 %
Autres	14,8 %

Taux de change moyens

	T3 2021	T3 2022	Change
€/\$	1,179	1,007	-14,6 %
€/Yen	129,790	139,332	+7,4 %
€/Yuan	7,629	6,909	-9,4 %
€/Real	6,163	5,289	-14,2 %
€/Rouble	86,603	60,008	-30,7 %

Annexe 7: Définitions des indicateurs financiers non-GAAP

Chiffre d'affaires de Sanofi à taux de change constants (TCC)

Lorsqu'il est fait référence aux variations du chiffre d'affaires à taux de change constants, cela signifie que l'impact des variations de taux de change a été exclu. L'impact des taux de change est éliminé en recalculant les ventes de l'exercice considéré sur la base des taux de change utilisés pour l'exercice précédent.

Tableau de passage du chiffre d'affaires publié de Sanofi au chiffre d'affaires à taux de change constants au troisième trimestre et sur les neuf premiers mois de 2022

En millions d'euros	T3 2022	9M 2022
Chiffre d'affaires	12 482	32 272
Impact de l'écart de conversion	1 108	2 110
Chiffre d'affaires à taux de change constants (TCC)	11 374	30 162

Résultat net des activités

Sanofi publie un important indicateur non-GAAP, le « Résultat net des activités ». Le Résultat net des activités correspond au Résultat net consolidé – Part attribuable aux actionnaires de Sanofi avant :

- amortissement des incorporels,
- dépréciation des incorporels,
- ajustement de la juste valeur des compléments de prix liés à des regroupements d'entreprises ou à des cessions,
- charges résultant des conséquences des acquisitions sur les stocks,
- autres impacts résultant des conséquences des acquisitions (y compris les impacts concernant les sociétés mises en équivalence),
- coûts de restructuration et assimilés⁽¹⁾,
- autres gains et pertes (y compris plus ou moins-values de cessions majeures d'immobilisations⁽¹⁾),
- coûts ou provisions sur litiges⁽¹⁾,
- effets fiscaux sur les éléments ci-dessus ainsi que les impacts des litiges fiscaux majeurs,
- la part attribuable aux Intérêts Non Contrôlants sur les éléments ci-dessus.

*(1) Présentés sur les lignes du compte de résultat consolidé **Coûts de restructuration et assimilés** et **Autres gains et pertes, litiges** (voir notes B.19. et B.20. aux états financiers consolidés).*

« Cash flow » libre

Le « cash flow » libre est un indicateur non IFRS suivi par la direction de l'entreprise qui fournit des informations utiles afin d'évaluer la trésorerie nette générée par les opérations du groupe et disponible pour les investissements stratégiques¹ (nets des désinvestissements¹), le remboursement de la dette nette et les paiements aux actionnaires. Le « cash flow » libre est déterminé à partir du résultat net des activités après prise en compte des amortissements et dépréciations, des résultats des sociétés mises en équivalence nets des dividendes reçus, des plus ou moins-values sur cessions d'actifs non courants, de la variation des provisions (incluant celles pour retraites et autres avantages postérieurs à l'emploi), des impôts différés, et du coût lié aux paiements en actions et des autres éléments sans impact sur la trésorerie. Il inclut également les variations du besoin en fonds de roulement, les acquisitions d'immobilisations corporelles et autres acquisitions² net des produits de cessions d'actifs² et les paiements liés aux restructurations et assimilées. Le « cash flow » libre n'est pas défini par les normes IFRS et ne remplace pas l'indicateur IFRS du flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles.

¹ Montant supérieur à 500 millions d'euros par transaction (incluant tous les paiements liés à la transaction).

² Montant n'excédant pas 500 millions d'euros par transaction (incluant tous les paiements liés à la transaction).